

# B

# udget Economique 2001

---

Avant-Propos	1
Résumé	3
Malgré deux années consécutives de forte croissance, les tensions demeurent limitées	
La croissance économique en 2001 repose à nouveau sur une assise large	
La dynamique de l'emploi privé ne fléchit quasiment pas en 2001	
La conjoncture belge dans une perspective internationale	7
Conjoncture internationale en 2000 et 2001	
La conjoncture belge et des trois pays voisins	
Evolution des marchés financiers	12
Taux d'intérêt	
Taux de change	
Incertitudes liées à ces prévisions	
1. Le PIB et ses composantes	17
Dépenses de consommation finale des particuliers	
Les investissements des entreprises	
Investissements en logements	
Variation de stocks	
Dépenses publiques	
Exportations et importations	
2. Les évolutions des prix et des salaires	26
Evolution des prix intérieurs	
Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	
Evolution salariale	
Evolution relative du coût salarial	
3. Le marché du travail	34

---

## Liste des figures

---

<b>FIGURE 1</b>	Commerce mondial: importations de biens
<b>FIGURE 2</b>	Evolution du PIB
<b>FIGURE 3</b>	Taux d'intérêt à court terme: Zone euro, Etats-Unis, Japon
<b>FIGURE 4</b>	Taux de change bilatéraux: euro-dollar et euro-yen
<b>FIGURE 5</b>	Dépenses de consommation des particuliers
<b>FIGURE 6</b>	Consommation, revenu disponible et taux d'épargne des particuliers
<b>FIGURE 7</b>	Investissements des entreprises
<b>FIGURE 8</b>	Taux d'investissement dans le secteur marchand
<b>FIGURE 9</b>	Investissements résidentiels
<b>FIGURE 10</b>	Contribution de la variation de stocks à la croissance
<b>FIGURE 11</b>	Exportations de biens et services
<b>FIGURE 12</b>	Evolution mensuelle et prévisions de l'inflation
<b>FIGURE 13</b>	Evolution des coûts salariaux en Belgique par rapport aux principaux partenaires commerciaux
<b>FIGURE 14</b>	Emploi et taux d'emploi
<b>FIGURE 15</b>	Evolution du nombre de chômeurs

Ces prévisions macro-économiques ont été transmises par l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) au Gouvernement fédéral dans le cadre de la préparation du budget fédéral pour l'année 2001. Selon la procédure désormais éprouvée, le Bureau fédéral du Plan a soumis une proposition de Budget Economique au Comité Scientifique et au Conseil d'Administration de l'ICN. Le Comité Scientifique a émis un avis favorable le 3 juillet 2000. Le Conseil d'Administration de l'ICN adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale.

Le Budget Economique 2001 intègre la partie I (les Agrégats annuels) des Comptes Nationaux 1999. En matière de finances publiques, l'hypothèse usuelle qui consiste à raisonner à "politique inchangée" a été faite. L'environnement international sur lequel repose le présent Budget est basé sur les prévisions de printemps de la Commission Européenne, toutefois les évolutions des variables financières (taux de change, taux d'intérêt et prix du pétrole) ont été amendées afin de tenir compte des observations jusqu'à la mi-juin 2000. Pour la période restante, celles-ci ont été prolongées sur base des cotations à terme, supposées refléter les anticipations des marchés financiers.

Ces prévisions ont été achevées le 3 juillet 2000.

L. Verjus

Président du Conseil d'Administration de l'Institut  
des Comptes Nationaux

---

## Chiffres clés pour l'économie belge

*Variations en % en volume - sauf indications contraires*

	98	99	00	01
Dépenses de consommation finale des particuliers	3.8	2.0	2.8	2.5
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	1.4	2.4	0.8	1.4
Formation brute de capital fixe	3.7	5.6	4.7	2.9
Emplois finals nationaux	4.1	1.8	3.2	2.3
Exportations de biens et services	4.2	5.0	8.1	6.3
Importations de biens et services	6.3	4.1	7.5	5.5
Exportations nettes (contribution à la croissance)	-1.2	0.8	0.8	0.9
Produit intérieur brut	2.7	2.5	3.8	3.1
Indice traditionnel des prix à la consommation	1.0	1.1	2.1	1.4
Indice santé	1.3	0.9	1.5	1.5
Revenu disponible réel des particuliers	2.9	1.7	2.5	3.1
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	16.6	16.3	16.1	16.5
Emploi intérieur (variation en milliers, situation au 30 juin)	44.4	51.8	54.2	52.9
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	9.5	9.0	8.5	8.1
Balance des opérations courantes (en % du PIB)	4.1	4.2	4.1	5.0
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	.-	106.7	96.4	97.9
Taux d'intérêt à court terme (tarif interbancaire, 3 mois) (%)	3.6	2.9	4.4	5.2
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	4.8	4.8	5.8	5.8

*Malgré deux années consécutives de forte croissance, les tensions demeurent limitées*

L'économie belge est entrée dans une phase de haute conjoncture depuis l'accélération de l'activité observée au second semestre de l'année dernière. Bénéficiant d'un important acquis de croissance, la progression du PIB devrait atteindre 3,8% cette année. Pour l'année prochaine, on s'attend à une croissance économique de 3,1%. Malgré deux années consécutives d'expansion de l'activité économique en Belgique à des rythmes supérieurs à la croissance tendancielle, un certain nombre de facteurs devraient permettre d'atténuer les tensions.

- L'accélération de l'indice général des prix à la consommation de ces derniers mois, et le relèvement de notre prévision d'inflation pour l'ensemble de l'année 2000, n'est en effet que marginalement conditionnée par des composantes internes. Grâce aux gains de productivité générés par la croissance économique et à la réduction des cotisations de sécurité sociale, la contribution des coûts salariaux par unité produite à l'augmentation des prix restera modérée au cours de ces deux années.

La hausse de l'inflation est donc essentiellement le reflet de la progression des prix à l'importation, et plus particulièrement des prix du pétrole dont les répercussions ont été accentuées par la dépréciation du taux de change effectif de l'euro. En raison du délai de transmission de la hausse des prix importés sur l'inflation sous-jacente, celle-ci devrait connaître une augmentation graduelle en passant de 1 pour-cent au premier semestre 2000 à 1,25 pour-cent à la fin de l'année et 1,7 pour-cent en moyenne en 2001. Grâce à la diminution progressive des prix du pétrole, l'inflation globale n'atteindrait plus que 1,4 pour-cent l'année prochaine, comparé à 2,1 pour-cent cette année.

Par ailleurs, la poursuite du mouvement de resserrement de la politique monétaire qui est attendue dans la deuxième moitié de cette année par les marchés financiers et, partant, la relative stabilité des taux à long terme, témoignent également de l'absence d'anticipations inflationnistes croissantes à moyen terme.

- L'accroissement du taux d'utilisation des capacités de production depuis la fin de l'année 1999 pourrait refléter certaines tensions sur l'appareil productif. Cependant, face à des

---

perspectives de demande, tant intérieure qu'extérieure, toujours favorables, à une nouvelle amélioration de la rentabilité des entreprises et à des taux d'intérêt réels à long terme toujours avantageux pour leur financement, les investissements des entreprises devraient, en 2000 comme en 2001, poursuivre la progression ininterrompue qu'ils réalisent depuis 1995. Grâce à un rythme d'expansion annuel moyen d'environ 5 pour-cent en termes réels, le taux d'investissement dans le secteur marchand, exprimé en pourcentage du PIB réel, devrait se relever de 2,7 points de pour-cent entre 1994 et 2001 (soit de 12,5 à 15,3 pour-cent) et dépasser le taux record du début des années 90. Une telle évolution du taux d'investissement privé devrait donc contribuer à l'accroissement du stock de capital et de la croissance potentielle de l'économie belge.

- L'augmentation de l'emploi enregistrée depuis 1995 devrait se poursuivre au cours de ces deux années et se traduire par une assez nette décline du taux de chômage. Toutefois, si certaines pénuries de main d'oeuvre qualifiée se manifestent déjà sur quelques segments du marché du travail, la poursuite de la progression du taux d'activité féminin (soutenue par la réforme des pensions) combinée à l'arrêt de la baisse du taux d'activité masculin, partiellement dus à la meilleure conjoncture, soutiennent l'offre de travail et contribuent à limiter l'accroissement des tensions sur le marché du travail.

*La croissance économique en 2001 repose à nouveau sur une assise large*

La phase de croissance soutenue de l'économie belge au cours de la période 2000-2001 repose sur une large assise économique puisqu'elle résulte à la fois d'une nette contribution du commerce extérieur mais également de la vigueur de la demande domestique.

Les exportations belges bénéficieront encore l'année prochaine du dynamisme de l'économie mondiale et européenne qui se traduira par une progression de nos marchés extérieurs de près de 7%. Toutefois, contrairement à cette année, les exportateurs ne bénéficieraient plus des gains de compétitivité engendrés par une nouvelle dépréciation du taux de change effectif de l'euro, mais uniquement des gains différés de la dépréciation cumulée lors de la période 1999-2000. Au total la croissance des exportations de biens et services serait de 6,3 pour-cent en 2001 contre 8,1 pour-cent en 2000, soit une performance qui reste supérieure à la moyenne historique et constitue le facteur qui contribuerait le plus à la croissance du PIB en 2001.

---

Après une année 2000 particulièrement dynamique, la croissance de la demande intérieure devrait ralentir l'année prochaine (de 3,2 à 2,3 pour-cent) sous l'influence de trois facteurs:

- une contribution de la variation des stocks à la croissance qui redeviendrait nulle après avoir largement soutenu la phase d'expansion de la demande finale cette année,
- le recul prévu des investissements publics faisant suite à l'expansion liée aux élections communales d'octobre 2000,
- une croissance des dépenses de consommation privée qui s'inscrirait en léger retrait par rapport à cette année, soit respectivement 2,5 contre 2,8 pour-cent. Ce recul s'expliquerait non pas par une progression moins favorable du revenu disponible réel des consommateurs mais bien par la remontée du taux d'épargne à son niveau de 1998 (soit 16,5 pour-cent du revenu disponible) après sept années de baisses consécutives.

En effet, en 2001, le pouvoir d'achat des particuliers devrait continuer à progresser de façon significative et même enregistrer sa plus forte hausse de ces dernières années, soit environ 3,1 pour-cent. Cette augmentation s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs favorables. Le salaire brut horaire avant indexation devrait croître, comme en 2000, à un rythme proche des 2 pour-cent et les créations d'emploi devraient à nouveau dépasser 50.000 unités. De plus, l'indice santé, qui sert de base à l'indexation des salaires et des loyers, devrait augmenter à un rythme comparable à l'inflation (alors qu'en 2000 cela ne devrait pas être le cas). Enfin, les revenus de la propriété, qui présentent une plus forte propension à épargner, devraient, comme cette année, bénéficier de la remontée des taux d'intérêt et des dividendes distribués. La forte progression du pouvoir d'achat des ménages devrait également soutenir la reprise des investissements des ménages au cours de ces deux années.

*La dynamique de l'emploi privé ne fléchit quasiment pas en 2001*

L'emploi intérieur total devrait croître de plus de 50.000 personnes aussi bien en 2000 qu'en 2001. Dans le secteur privé, les emplois dits "réguliers" représenteraient la majorité des créations d'emplois en 2000 et 2001, ce qui s'explique tant par la forte croissance économique et la réduction des cotisations de sécurité sociale au cours de la période 2000-2001 que par la diminution du nombre de créations d'emplois dans le cadre des Programmes de réinsertion et des ALE (dont la part dans les créations d'emplois salariés du secteur privé passerait de 16

---

pour-cent en 1999 à 6 pour-cent en 2000 et moins de 1 pour-cent en 2001).

L'amélioration de l'emploi au cours de la période 2000-2001 entraîne une hausse du taux d'emploi (exprimé comme l'emploi total en pourcentage de la population d'âge actif) de 58,2 pour-cent en 1999 à 59,0 pour-cent en 2000 et 59,6 pour-cent en 2001. Au total, de 1995 à 2001, le taux d'emploi progresserait de 3,4 points de pour-cent, soit en moyenne près de 0,6 points de pour-cent par an.

L'amélioration de l'emploi ne se traduira cependant pas par une baisse équivalente du nombre de chômeurs, puisqu'une partie absorberait l'augmentation prévue de la population active au cours de ces deux années. Le nombre de chômeurs (définition du Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail) diminuerait de 36.000 personnes cette année et de 31.000 personnes l'année prochaine, tandis que le nombre de chômeurs au sens large (c'est-à-dire en tenant compte des chômeurs âgés non demandeurs d'emploi) diminuerait de 26.000 personnes cette année et 21.000 l'année prochaine.

Conjoncture internationale en 2000 et 2001

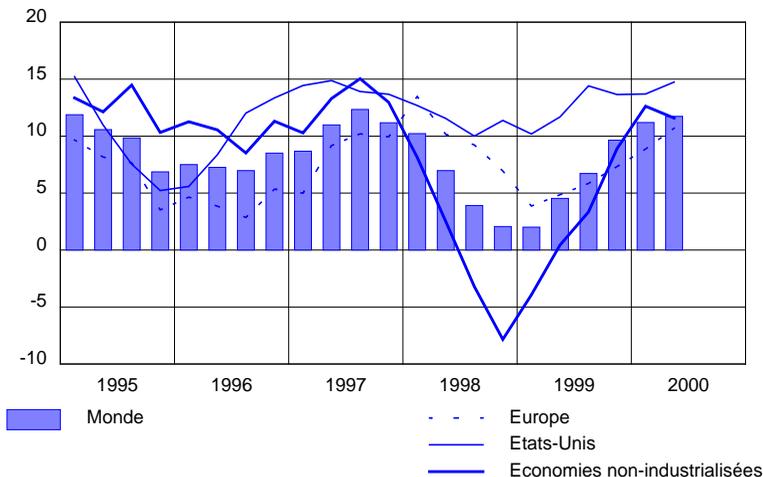
Durant la seconde partie de l'année 1999, la reprise de l'économie mondiale a été nettement plus dynamique qu'initialement estimé par la plupart des observateurs économiques. Tout semble indiquer que cette vigueur, largement soutenue par l'expansion persistante de l'économie américaine, l'accélération des économies émergentes et le redressement de l'économie européenne, s'est poursuivie durant les premiers mois de l'année courante.

Cette vigueur s'est traduite par un rebond des échanges internationaux de biens de plus de 11% au cours du premier semestre 2000, par rapport à une première moitié d'année 1999 encore pénalisée par la crise des économies émergentes (cf. figure 1). S'il apparaît que la demande américaine a une nouvelle fois joué le rôle de moteur du commerce mondial, les économies non-industrialisées et les pays européens ne sont toutefois pas demeurés en reste. Bénéficiant de cet important acquis de croissance, les échanges internationaux devraient, au minimum progresser de 8 pour-cent sur l'ensemble de l'année 2000 avant de ralentir à environ 7 pour-cent en 2001.

FIGURE 1

Commerce mondial: importations de biens

Taux de croissance à un an d'intervalle en volume



Source: CPB

---

La croissance de l'économie mondiale devrait avoisiner un rythme annuel de 4 pour-cent en 2000 comme en 2001 (contre 3,3 pour-cent en 1999). La décélération de la croissance américaine prévue dès cette année et le léger fléchissement de l'économie européenne attendu l'année prochaine, devraient être compensés par une accélération dans les économies non industrialisées et un redressement du Japon au cours de ces deux années.

L'économie américaine à une nouvelle fois surpris par la vigueur de sa demande intérieure qui a donné lieu, au cours du premier trimestre 2000, à l'expansion économique la plus rapide de ces quinze dernières années, soit une croissance d'environ 5,5% par rapport à l'année précédente. Si depuis lors, des signes de ralentissement sont perceptibles, ils ne permettent cependant pas encore de juger s'il s'agit d'un simple tassement ou d'un réel point d'inflexion. Ce ralentissement pourrait résulter de la plus grande volatilité des cours boursiers depuis le début de l'année ou des tours de vis monétaires donnés successivement par la Réserve fédérale américaine ces douze derniers mois. Celle-ci a en effet tenté de refroidir le dynamisme de la demande intérieure, qui, combiné à un marché de l'emploi tendu et à la hausse des cours pétroliers, se traduit par des tensions sur les prix qui ravivent les craintes inflationnistes.

Toujours est-il que si ces signes de décélération économique venaient à être confirmés, ils consolideraient la prévision d'un léger ralentissement de la croissance américaine dès cette année et d'un retour vers un rythme plus proche de sa croissance potentielle, l'année prochaine, soit environ 3 pour-cent. Ce scénario central est très certainement le plus adapté à la conjoncture mondiale actuelle (voir à ce propos la section relative aux incertitudes).

Après avoir rebondi durant la première moitié de l'année dernière, l'économie japonaise a, quant à elle, une nouvelle fois déçu par la contraction de son PIB durant la seconde partie de l'année 1999. Bien que cette contraction, à un trimestre d'intervalle, n'hypothèque pas la perspective d'une reprise économique japonaise modérée cette année, les prévisions de croissance ont été revues à la baisse, d'autant qu'en ce début d'année 2000, les indicateurs économiques dressent à nouveau un tableau assez contrasté. D'une part, la production industrielle et la confiance des agents économiques privés semblent évoluer plus favorablement et le PIB devrait avoir renoué avec une croissance positive au premier trimestre 2000. D'autre part, la croissance

---

économique, qui reste pénalisée par l'importance des restructurations et des licenciements, demeure fragile et est loin d'être auto-entretenu dans un contexte où la situation financière des entreprises est encore précaire et où les investissements publics devraient progressivement s'amoin-drir.

En 1999, c'est essentiellement la très vive reprise des pays asiatiques qui est à l'origine de l'expansion des économies émergentes et en transition. Cette année, par contre, grâce notamment à l'accélération de l'économie mondiale et à la hausse du prix des produits de base, le redressement devrait se généraliser aux économies d'Amérique latine, d'Europe centrale et de l'Est ainsi qu'aux pays membres de l'OPEP; ces derniers bénéficiant du net accroissement de leurs recettes pétrolières, comme ce fut le cas en Russie dès 1999. Alors que la plupart des économies émergentes ont enregistré d'importantes améliorations de leurs balances courantes, on peut espérer que parallèlement au redressement de leur demande intérieure, le potentiel d'importation de ces économies permettrait de relayer les Etats-Unis dans son rôle de locomotive du commerce mondial.

Au cours de ces derniers mois, les perspectives de croissance de l'économie européenne ont été sensiblement relevées pour l'année courante et plus modestement pour l'année prochaine.

La progression du PIB de 3,2 pour-cent durant le premier trimestre 2000 indique, en effet, qu'au cours des premiers mois de cette année l'expansion de l'économie européenne s'est poursuivie dans le sillage de la nette reprise observée depuis la seconde partie de l'année 1999.

Par ailleurs, la confiance des chefs d'entreprises et des consommateurs a atteint des niveaux historiquement élevés au cours du deuxième trimestre de l'année 2000, soutenant ainsi la prévision d'une nouvelle accélération de l'activité économique européenne qui atteindrait une progression de près de 3,5 pour-cent pour l'ensemble de l'année 2000.

L'amélioration de la croissance européenne repose sur une large assise puisqu'elle résulte à la fois d'un net redressement des exportations européennes, mais également, de la fermeté de la demande domestique. Les exportations bénéficient du dynamisme retrouvé de l'économie mondiale et des gains de compétitivité engendrés par les effets retardés de la dépréciation du taux de change effectif de l'euro qui devrait conduire, cette année, à une progression des parts de marché ainsi qu'à une contribution positive du commerce extérieur à la croissance.

---

Indépendamment de l'important soutien de l'environnement international, la croissance européenne présente également un caractère endogène puisque toutes les composantes de la demande domestique devraient contribuer au dynamisme de l'activité au cours de la période de prévision. La consommation des ménages devrait ainsi continuer à être stimulée par d'importantes créations d'emplois et par la progression des revenus non salariaux, tandis que les investissements des entreprises bénéficieraient d'une amélioration de leur rentabilité et de la hausse du taux d'utilisation des capacités de production.

Contrairement à ce qui avait été observé lors de précédents cycles économiques, la conduite du policy mix européen au cours de ces deux années devrait accompagner la croissance de la demande domestique. Bien que la tendance à la réduction des déficits devrait se poursuivre, les politiques budgétaires nationales des principaux pays européens (Allemagne, France, Italie,...) pourraient en effet adopter un caractère pro-cyclique durant la période sous-revue.

Par ailleurs, si l'accélération de l'inflation en Europe durant la première moitié de l'année (essentiellement imputable au renchérissement des produits pétroliers) a donné lieu à un relèvement des prévisions d'inflation pour cette année ainsi qu'à quatre resserrements successifs de la politique monétaire de la BCE, les conditions financières demeurent favorables à la croissance européenne et la dépréciation de l'euro de cette année devrait permettre de compenser l'impact de ce resserrement monétaire.

C'est donc principalement la perspective d'un marché à l'exportation un peu moins porteur que cette année et de l'absence de gains de parts de marché, qui conditionnent la prévision d'un léger fléchissement de la croissance européenne à une moyenne annuelle d'un peu plus de 3 pour-cent l'année prochaine.

Les rythmes d'expansion de l'économie européenne prévus au cours de la période 2000-2001 demeurent donc largement supérieurs aux dernières estimations de croissance potentielle de l'Union européenne. Néanmoins, grâce aux gains de productivité engrangés par la vigueur du cycle conjoncturel, aux accords salariaux modérés conclus pour la période 2000-2001 et à la réduction des cotisations sociales prévues dans un certain nombre de pays européens, le taux d'inflation moyen en Europe ne devrait pas dépasser 2 pour-cent en 2000 et pourrait même légèrement décélérer en 2001 sous l'impact du repli attendu des prix

de l'énergie au cours des prochains trimestres (cf. section sur les prix).

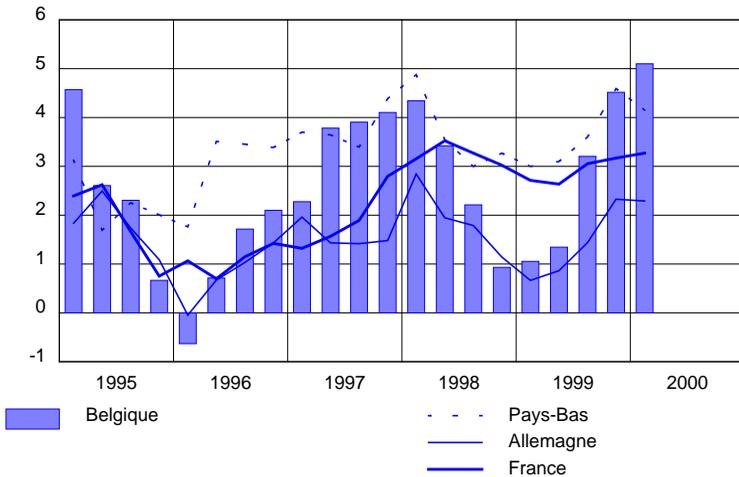
*La conjoncture belge et des trois pays voisins*

Le cycle économique observé entre le début de l'année 1998 et la fin de l'année 1999 dans la plupart des pays européens a été plus prononcé en Belgique que chez nos trois principaux partenaires commerciaux. Cet écart s'explique tant par le dynamisme soutenu de l'activité (et de la demande intérieure) aux Pays-Bas et en France durant cette même période, que par la reprise plus modérée de l'Allemagne au second semestre 1999. Par ailleurs, le cycle conjoncturel belge a également été exacerbé par des fluctuations de stocks nettement plus importantes que chez nos voisins.

**FIGURE 2**

**Evolution du PIB**

*Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants*



Source: Sources nationales, ICN, Eurostat

Les premières estimations de croissance pour le premier trimestre de l'année courante témoignent une nouvelle fois d'un renforcement plus marqué de l'activité économique en Belgique par rapport à ses partenaires. Avec 3,8 pour-cent d'expansion économique sur l'ensemble de l'année 2000, la Belgique se rapprocherait des rythmes prévus aux Pays-Bas et en France, tandis que la croissance allemande, bien qu'en net rattrapage, demeu-

---

rerait inférieure à 3 pour-cent, en raison d'un décollage plus tardif de la demande intérieure. L'environnement international très favorable auquel seront confrontés la Belgique et ses voisins cette année, tant en termes de marché potentiel que de compétitivité-prix, permettront à leurs exportations de représenter l'un des principaux moteurs de cette accélération.

Dans le sillage du ralentissement prévu pour l'ensemble de l'économie européenne l'année prochaine, les rythmes de progression de l'activité économique devraient décélérer en Belgique comme chez nos trois partenaires commerciaux. La Belgique devrait toutefois se distinguer par une contribution plus importante des exportations nettes à sa croissance qui s'explique essentiellement par le ralentissement de la croissance de la demande intérieure suite à une année 2000 particulièrement vigoureuse. Le renforcement de la dynamique de la demande intérieure attendu chez nos voisins, est en partie fondée sur des allègements fiscaux qui stimuleraient les dépenses de consommation privée.

### *Evolution des marchés financiers*

Depuis la seconde moitié de l'année dernière, l'inflation s'est accélérée aux Etats-Unis comme en Europe. Durant les premiers mois de l'année 2000, l'inflation américaine a en effet dépassé 3,5% (contre une moyenne annuelle de 2,3% en 1999) et l'inflation européenne a avoisiné les 2% (contre une moyenne de 1,3% en 1999). Dans ces deux économies, l'accélération des prix a été provoquée en grande partie par la hausse des prix de l'énergie (le baril de pétrole ayant encore progressé de 17% entre janvier et juin 2000) tandis que l'inflation sous-jacente affiche une progression plus modérée.

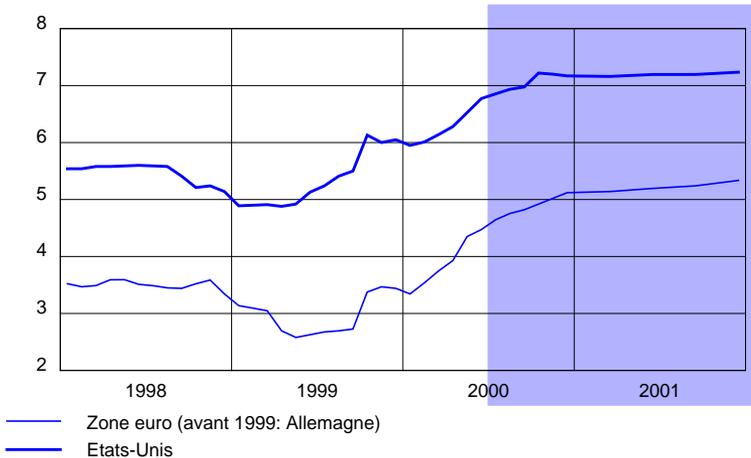
### *Taux d'intérêt*

Cette hausse de l'inflation combinée à la persistance d'une croissance économique vigoureuse aux Etats-Unis et à la forte progression des crédits accordés au secteur privé en Europe durant les premiers mois de l'année, ont donné lieu à un durcissement des politiques monétaires aux Etats-Unis et dans la zone euro. La Banque centrale européenne a ainsi relevé son principal taux de refinancement de 2,5% en novembre 1999 à 4,25% en juin 2000. Le taux directeur de la Réserve fédérale est, quant à lui, passé de 4,75% en juin 1999 à 6,5% en juin 2000.

Les marchés financiers anticipent encore de nouveaux relèvements des taux courts des deux côtés de l'Atlantique d'ici la fin

de l'année. Toutefois, en raison de l'accélération de la croissance européenne et des premiers signes de ralentissement aux Etats-Unis, les attentes de resserrement monétaires sont, cette fois, supérieures pour la zone euro. L'euribor passerait ainsi de 4,5% en juin 2000 à 5,1% en décembre tandis que les taux à court terme américains passeraient de 6,8 à 7,2%. Si en moyenne annuelle, les taux d'intérêt à court terme seraient, pour les deux zones, plus élevés en 2001 qu'en 2000, c'est principalement en raison du profil ascendant de l'année 2000. Ainsi, l'euribor se stabiliserait à 5,2% en moyenne en 2001, ce qui correspond à un taux de refinancement d'environ 5%. Ce taux peut être interprété comme celui que les marchés financiers considèrent appropriés dans le contexte actuel pour maintenir l'inflation à moins de 2% dans la zone euro à moyen terme.

**FIGURE 3** Taux d'intérêt à court terme: Zone euro et Etats-Unis  
Moyennes mensuelles en pour-cent



Source: Datastream, Bureau fédéral du Plan

En effet, cette orientation plus restrictive de la politique monétaire combinée à la diminution progressive du prix du pétrole à partir du dernier trimestre de cette année devraient limiter les pressions inflationnistes à moyen terme. Tant dans la zone euro qu'aux Etats-Unis, le mouvement de remontée des taux d'intérêt à long terme, observé durant la seconde partie de l'année 1999, s'est interrompu au début de l'année courante de manière quasi

---

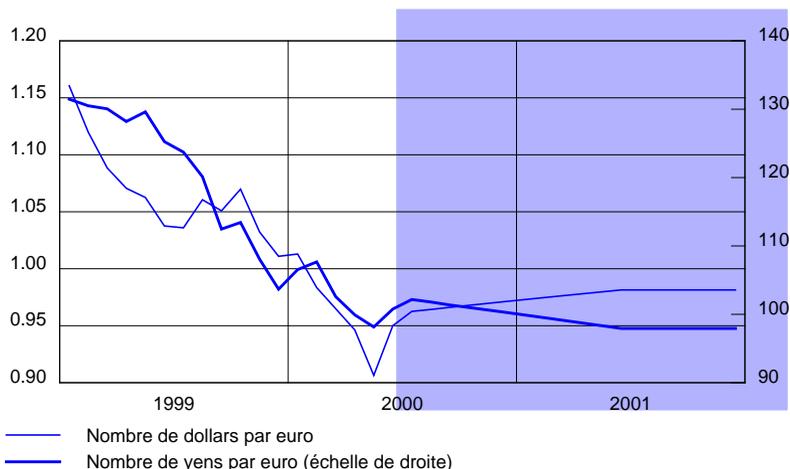
concomitante au durcissement des politiques monétaires. Les taux d'intérêt à long terme de ces deux zones ne devraient quasiment plus augmenter d'ici la fin de l'horizon prévisionnel.

### Taux de change

La dépréciation qu'a connu la monnaie unique européenne vis-à-vis du dollar depuis son lancement au début de l'année dernière s'est poursuivie et même accentuée durant les premiers mois de l'année 2000; l'euro passant sous la barre des 0,90 dollar à la fin du mois de mai. Les facteurs économiques qui ont été évoqués pour tenter d'expliquer ou de justifier cette dépréciation de l'euro sont essentiellement le différentiel de croissance économique entre les deux zones et des rendements de placements plus attractifs aux Etats-Unis que dans la zone euro.

---

**FIGURE 4** Taux de change bilatéraux: euro-dollar et euro-yen  
*Moyennes mensuelles*



Source: Datastream, Bureau fédéral du Plan

---

L'euro a effectivement regagné un peu de terrain vis-à-vis du dollar dans le courant du mois de juin lorsque l'apparition de premiers signes d'essoufflement de l'économie américaine réduisaient l'éventualité d'un resserrement imminent de la politique monétaire de la Réserve fédérale. La plus grande volatilité du marché boursier américain des nouvelles valeurs technologiques et la confirmation du dynamisme généralisé de l'activité européenne ont probablement également contribué à ce redres-

---

sement de l'euro à une valeur moyenne de 0,95 dollar pour le mois de juin.

Cependant, sur base des cotations à terme, il apparaît à ce jour que les marchés financiers n'anticipent plus qu'une remontée limitée de l'euro d'ici la fin de l'année ainsi qu'une quasi stabilisation l'année prochaine; soit 0,97 dollar en décembre 2000 et 0,98 dollar en moyenne en 2001.

En effet, tant que les marchés financiers n'observent pas de signes plus tangibles de ralentissement des gains de productivité et de l'activité économique aux Etats-Unis, ou qu'ils ne réalisent pas pleinement les risques liés à l'ampleur des déséquilibres américains (tel que le déficit courant et la faiblesse de l'épargne privée), les flux de capitaux ne devraient pas se renverser. Tant les rendements obligataires que les placements à court terme devraient demeurer plus attractifs aux Etats-Unis au cours de ces deux années (environ 200 points de base pour les taux courts et 100 points de base pour les taux longs).

La baisse de l'euro tant par rapport au dollar (-10%) que par rapport au yen (-16%) et à la livre sterling (-5%) sur l'ensemble de l'année 2000, est le principal facteur expliquant la dépréciation du taux de change effectif du franc belge cette année (-2,7%). A l'inverse, l'année prochaine, la très légère remontée de l'euro vis-à-vis du dollar et de la livre devrait se traduire par une appréciation du taux de change effectif du franc belge de 0,3%.

#### *Incertitudes liées à ces prévisions*

L'émergence d'une croissance rapide et surtout nettement plus synchrone de l'économie mondiale, combinée à des prix de l'énergie toujours maintenus à des niveaux élevés, comporte certaines incertitudes quant aux tensions inflationnistes et à leurs répercussions sur les politiques monétaires et les marchés financiers. Dans ce contexte, la nécessité d'une gestion appropriée des politiques économiques, et plus particulièrement des politiques monétaires, acquière un rôle central.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale devrait continuer à adopter une conduite suffisamment souple pour permettre un fléchissement aussi progressif que possible de l'activité économique américaine. Dans le cas contraire, on peut s'attendre à des perturbations sur les marchés financiers qui affecteraient négativement les économies émergentes et en transition ainsi que les économies européennes.

En Europe, la question centrale est de savoir si dans cette phase de haute conjoncture, la BCE sera en mesure de discerner le

---

caractère temporaire ou permanent des facteurs inflationnistes extra comme intra-européens, sans se laisser trop influencer par les anticipations des marchés financiers ou des considérations de taux de change. Une sous-estimation de la croissance potentielle de l'économie européenne et, partant, un durcissement trop accusé de la politique monétaire dans la zone euro, pourraient prématurément amoindrir les perspectives de croissance de l'économie européenne.

D'un autre côté, il n'est pas non plus exclu que la dynamique du commerce mondial et des marchés extra-européens soit une nouvelle fois sous-évaluée pour la période 2000-2001. De même qu'il est possible que les gains de parts de marché, réalisés grâce à l'amélioration de la compétitivité-prix des économies européennes suite à la dépréciation cumulée de l'euro depuis le début de l'année dernière, soient sous-estimés.

## 1. Le pib et ses composantes

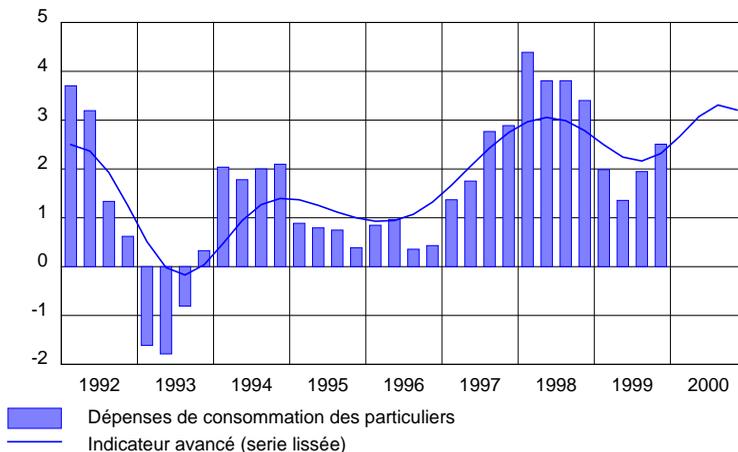
### Dépenses de consommation finale des particuliers

Après un certain ralentissement au premier semestre de 1999, la croissance de la consommation finale des particuliers est repartie à la hausse et celle-ci devrait s'établir aux alentours des 2,8 pour-cent sur l'ensemble de l'année 2000. L'indicateur de confiance des consommateurs calculé par la Commission européenne a retrouvé un niveau qui n'avait plus été atteint depuis le début des années nonante et les immatriculations de voitures neuves (corrigées pour éliminer l'effet 'salon de l'automobile') présentent une tendance haussière. L'indicateur avancé du BfP qui contient entre autres les indicateurs conjoncturels précités, confirme une croissance proche des 3 pour-cent pour la dernière année de ce millénaire.

FIGURE 5

### Dépenses de consommation des particuliers

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants

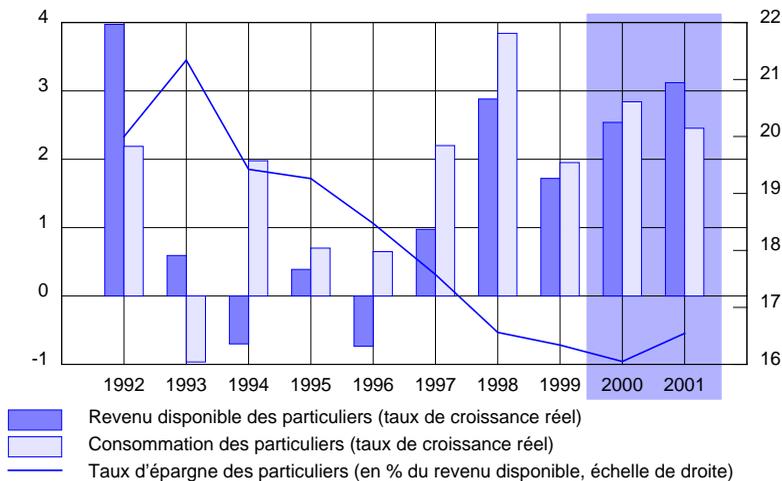


Source: ICN, Bureau fédéral du Plan

Par ailleurs, le revenu disponible des particuliers devrait enregistrer cette année une augmentation réelle de l'ordre de 2,5 pour-cent sous l'impulsion d'une hausse du salaire brut horaire avant indexation de 2 pour-cent, de fortes créations d'emploi et de la remontée des taux d'intérêt et des dividendes distribués. En sus de cette progression du revenu disponible, la baisse du taux

d'épargne, amorcée il y a maintenant six ans, devrait encore quelque peu se prolonger au cours de l'année 2000.

**FIGURE 6** Consommation, revenu disponible et taux d'épargne des particuliers



Source: ICN, Bureau fédéral du Plan (avant 1995: calculs propres)

En 2001, le revenu disponible réel devrait continuer à progresser de façon significative et même enregistrer sa plus forte hausse des dernières années, soit environ 3,1 pour-cent. Cette augmentation s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs favorables. Le salaire brut horaire hors indexation devrait croître, comme en 2000, à un rythme proche des 2 pour-cent et les créations d'emploi devraient à nouveau dépasser les 50.000 unités. De plus, l'indice santé, qui sert de base à l'indexation des salaires, devrait augmenter à un rythme comparable à l'inflation, alors qu'en 2000 cela ne devrait pas être le cas (voir la section consacrée à l'évolution des prix intérieurs). Enfin, les revenus des indépendants et les revenus de la propriété devraient confirmer leur redressement.

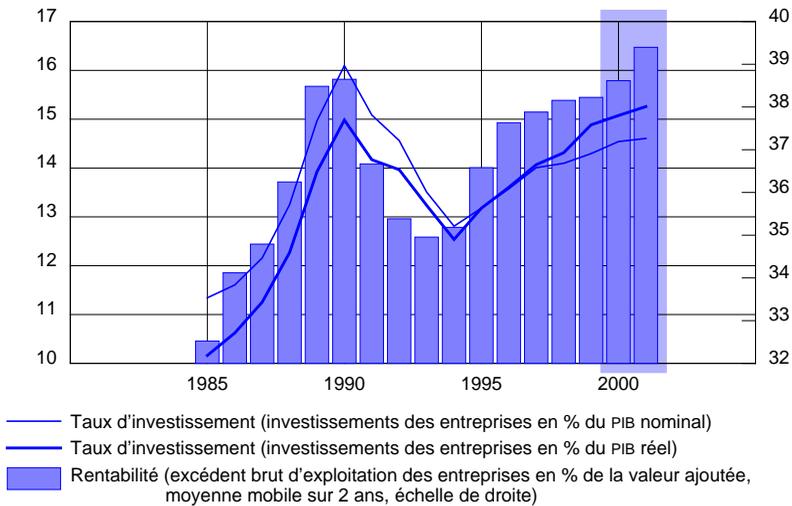
En 2001, la croissance de la consommation privée devrait se stabiliser autour de son niveau tendanciel estimé à 2,5 pour-cent et, par conséquent, le taux d'épargne devrait retrouver son niveau de 1998, pour représenter 16,5 pour-cent du revenu disponible. Cette remontée du taux d'épargne par rapport à 2000 s'explique par la progression des revenus de la propriété qui présentent une

plus forte propension à épargner et par une certaine rigidité du taux de croissance de la consommation combinée à une importante augmentation du revenu disponible réel.

*Les investissements des entreprises*

Les investissements des entreprises (en ce compris les indépendants et les ISBL) devraient progresser, cette année et l'année prochaine, respectivement de 5,1% et 4,4% en termes réels. Durant sept années consécutives (soit depuis 1995), les investissements des entreprises (tant en prix constants qu'en prix courants) devraient croître plus rapidement que le PIB, ce qui se traduirait par une augmentation continue du taux d'investissement sur cette période. Exprimé en prix constants (année de base 1995), le taux d'investissement devrait même dépasser, dès l'année 2000, le niveau record de 1990.

**FIGURE 7 Taux d'investissement dans le secteur marchand**



Source: ICN, Bureau fédéral du Plan

Compte tenu de l'évolution tendanciellement plus ténue des prix des biens d'équipement par rapport au déflateur du PIB total, le taux d'investissement en valeur devrait, en 2001, être encore inférieur de 1,5 point de pour cent par rapport au niveau de 1990. Une telle évolution du taux d'investissement privé devrait donc contribuer à l'accroissement du stock de capital, levier sus-

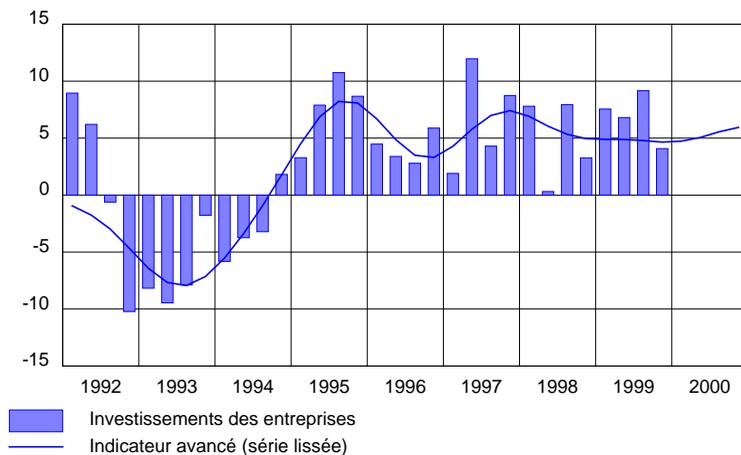
ceptible de renforcer, à terme, la croissance potentielle de l'économie belge.

Les taux de croissance annuels moyens de l'ensemble des investissements des entreprises sont restés étonnamment stables ces dernières années. En effet, au cours des cinq dernières années, ils ont oscillé dans une bande relativement étroite autour du taux de croissance moyen de 6%. Toutefois, ces taux de croissance annuels stables cachent un profil trimestriel parfois prononcé et des évolutions sectorielles divergentes (industrie et services). Ainsi, l'effondrement conjoncturel, intervenu entre la mi-1998 et la mi-1999, qui résultait de la forte dégradation des exportations et s'accompagnait d'un recul sensible du taux d'utilisation de l'appareil de production dans l'industrie manufacturière, a eu une influence négative sur les investissements industriels en 1999. Néanmoins, le secteur tertiaire a, dans un même temps, fait l'objet d'une forte vague d'investissements (s'inscrivant en partie dans le cadre de la préparation au passage à l'an 2000) de sorte que le taux annuel moyen des investissements totaux des entreprises s'élevait encore à 6,6% cette année là.

**FIGURE 8**

**Investissements des entreprises**

*Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants*



Source: ICN, Bureau fédéral du Plan

Les conditions nécessaires à un climat d'investissement favorable seront réunies en 2000 et 2001. Les perspectives de demande s'avèrent positives tant sur le marché intérieur que sur les mar-

chés à l'exportation. Au cours du premier trimestre de cette année, le taux d'utilisation de l'appareil de production dans l'industrie manufacturière a atteint son niveau le plus élevé depuis le début des années quatre-vingt. En outre, les conditions de financement devraient continuer à connaître une évolution favorable en 2000 et 2001. L'excédent brut d'exploitation des entreprises, qui constitue un indicateur de rentabilité dans le secteur marchand et renseigne donc sur la marge potentielle dont disposent les entreprises pour autofinancer leurs investissements, évolue à la hausse depuis 1994 et devrait poursuivre sur cette voie en 2000 et 2001. Quant aux taux à long terme, qui déterminent le coût de financement des fonds d'emprunt à long terme, ils ont été relevés dans le courant de l'année 1999. Malgré cette progression, les taux d'intérêt nominaux à long terme présentent toujours un niveau historiquement bas. Cette année et l'année prochaine, les taux d'intérêt réels à long terme devraient, avec un niveau attendu de quelque 4%, être en deçà de plus d'un point de pour cent de la moyenne mesurée sur la période 1985-1995.

### *Investissements en logements*

Après une année 1999 particulièrement morose, sous le contre-coup de la mesure incitative de réduction du taux de TVA sur certains types d'habitation, les investissements en logements ont renoué avec une croissance positive en ce début d'année.

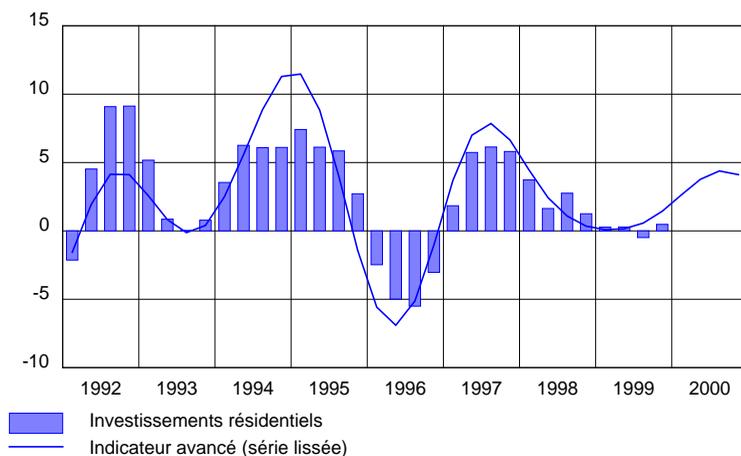
Le marché de la construction résidentielle semble être à deux vitesses. Une reprise est observée dans le sud du pays, tandis qu'en Flandre, le surenchérissement (d'origine partiellement spéculative) du prix des terrains à bâtir exerce un impact négatif sur la construction neuve. Cette hausse des prix bénéficie par contre au marché secondaire des logements existant ainsi qu'aux travaux de rénovation. Ceux-ci sont également stimulés par le taux de TVA réduit appliqué sur les matériaux et la main d'oeuvre pour des travaux de rénovation de logements dont l'ancienneté est supérieure à cinq ans (cette mesure ayant été décidée dans le cadre du Budget 2000).

Le point de retournement du cycle des investissements des ménages a été atteint durant la seconde moitié de l'année dernière. L'indicateur avancé (qui contient notamment les résultats des enquêtes auprès des architectes) nous indique que le redressement de cette composante de la demande devrait encore se renforcer tout au long de l'année courante, avec des rythmes de croissance annuels lissés qui pourraient dépasser 3 pour-cent au cours des prochains trimestres.

**FIGURE 9**

**Investissements résidentiels**

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants



Source: ICN, Bureau fédéral du Plan

Les dépenses d'investissement des ménages (la rénovation, qui représente un cinquième du total des investissements en logement, et la construction neuve) devraient être stimulées, au cours de la période 2000-2001, par la forte augmentation du pouvoir d'achat des ménages, l'amélioration notable du marché de l'emploi et des taux d'intérêt hypothécaires qui, en termes réels, demeureraient favorables au financement de ces investissements. En 2001 on s'attend donc à une croissance des investissements comparable à celle de 2000, soit 2,9 pour-cent contre 3,1 pour-cent.

*Variation de stocks*

Le cycle conjoncturel belge observé entre le début de l'année 1998 et la fin de l'année 1999 a été exacerbé par d'importantes fluctuations de stocks. Sur l'ensemble de l'année 1999, la contribution négative des stocks à la croissance économique a atteint 1% (après une contribution positive de 0,8% en 1998). Cependant, dans le sillage de l'amélioration des perspectives de demande, la contribution des variations de stocks, qui avait été fortement négative durant le première semestre 1999, s'est progressivement réduite en cours d'année jusqu'à devenir large-

ment positive (+2%) lors du rebond conjoncturel du dernier trimestre 1999.

L'impact des variations de stocks sur l'évolution du cycle économique a été nettement plus importante au cours des deux dernières années que ce qui a été observé en Europe durant cette même période ou en Belgique au cours des années 90.

Parallèlement à l'amélioration des perspectives de demande, les enquêtes mensuelles de la BNB dans l'industrie manufacturière montrent que la décroissance continue du nombre d'entreprises qui considéraient leurs stocks comme trop élevés en 1999 s'est interrompue au début de cette année. Pour l'ensemble de l'année 2000, la contribution des variations des stocks à la croissance devrait soutenir, mais de manière plus modérée qu'en 1998, la phase d'expansion de la demande finale (+0,3 pour-cent), tandis qu'elle redeviendrait nulle l'année prochaine.

### *Dépenses publiques*

A prix courants, les dépenses de consommation finale des pouvoirs publics progresseraient en 2001 au rythme de 4,3 pour-cent contre 3,4 pour-cent cette année. Cette plus forte augmentation nominale est imputable à la croissance plus rapide des rémunérations et des prestations sociales en nature. Les rémunérations nominales de 2001 sont, notamment, affectées par la revalorisation des salaires de la nouvelle police intégrée, qui, en comptes nationaux n'affecte pas le volume de consommation publique mais bien le déflateur des rémunérations. Quant aux prestations sociales, contrairement à l'hypothèse retenue pour 2000, on suppose que la norme de croissance réelle sera dépassée en 2001, ce qui se répercutera sur le volume de la consommation. Dès lors, compte tenu d'une croissance réelle des achats nets de biens et services proche de celle de cette année, les dépenses de consommation finale des pouvoirs publics en 2001 augmenteraient de 1,4 pour-cent à prix constants, au lieu de 0,8 pour-cent en 2000.

L'évolution des investissements des pouvoirs publics est caractérisée par un cycle d'une durée de 6 ans conditionné par la tenue des élections communales. Plus précisément, on constate une forte progression des investissements l'année qui précède les élections, suivie d'un brusque ralentissement l'année qui suit. Cette dynamique explique, pour l'essentiel, la croissance nominale négative de 7,8 pour-cent des investissements publics en 2001 (faisant suite à une augmentation de 13,4 pour-cent en 1999 et 8,2 pour-cent en 2000). Rappelons aussi que les investissements publics présentés ici ne tiennent pas compte des ven-

tes de bâtiments publics inscrites dans le budget 2000 du pouvoir fédéral (9 milliards au budget de la fonction publique) dans la mesure où les modalités et le timing de cette opération ne sont pas connus.

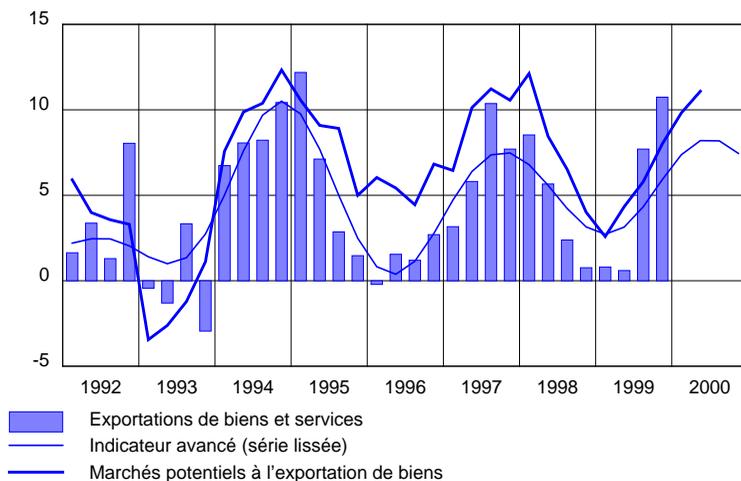
*Exportations et importations*

Le redressement des exportations belges durant le second semestre de l'année dernière fut étonnamment dynamique et même plus vigoureux que ce que l'on aurait pu prévoir sur base de l'indicateur avancé ou même de la progression de nos marchés extérieurs. Les informations statistiques actuellement disponibles (statistiques du commerce extérieur) et d'autres informations conjoncturelles (commandes à l'exportation,...) résumées dans l'indicateur avancé, témoignent de la poursuite de ce rebond durant la première moitié de l'année 2000 et ne laissent présager qu'un léger tassement de ce cycle au dernier trimestre 2000.

**FIGURE 10**

**Exportations de biens et services**

*Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants*



Source: CPB, ICN, Bureau fédéral du Plan

Sur l'ensemble de l'année 2000, la croissance des exportations belges en volume devrait légèrement dépasser celle de notre marché à l'exportation (8,1 pour-cent contre 7,7 pour-cent) grâce à l'amélioration de la compétitivité-prix. Celle-ci serait

générée, d'une part, par la dépréciation cumulée, au cours de la période 1999-2000, du taux de change de l'euro (qui a donné lieu à une dépréciation du taux de change effectif du BEF de plus de 4 pour-cent sur les deux années) et, d'autre part, par la diminution du coût salarial relatif par unité produite (exprimé en monnaie nationale) par rapport à nos principaux partenaires commerciaux.

L'année prochaine, les exportations belges bénéficieront encore du dynamisme de l'économie mondiale et européenne qui se traduira par une progression de nos marchés extérieurs de près de 7 pour-cent. Toutefois, contrairement à cette année, les exportateurs ne bénéficieraient plus des gains de compétitivité engendrés par une nouvelle dépréciation du taux de change effectif de l'euro, mais uniquement des gains différés de la dépréciation cumulée lors de la période 1999-2000. Au total la croissance des exportations de biens et services serait de 6,3 pour-cent en volume en 2001, soit une performance qui reste supérieure à la moyenne historique et constitue le facteur qui contribuerait le plus à la croissance du PIB en 2001. Pour la troisième année consécutive, la contribution des exportations nettes à la croissance économique réelle serait largement positive, soit 0,9 pour-cent contre 0,8 pour-cent en 2000 comme en 1999.

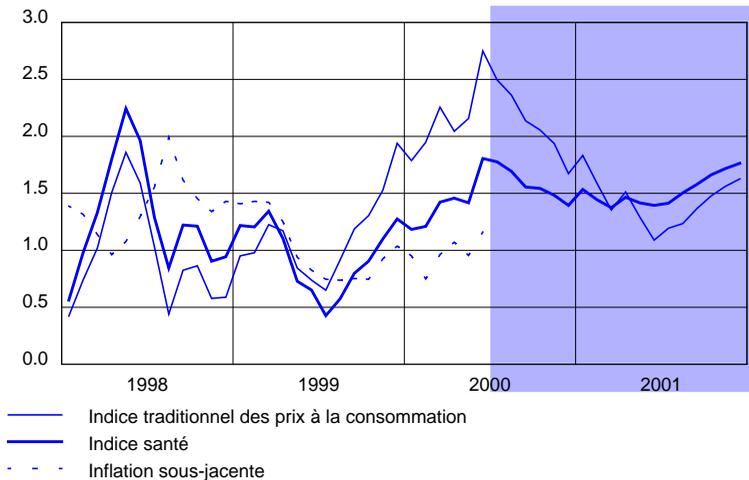
Sous l'impact de la hausse des prix de l'énergie, de la reprise des prix des autres matières premières (surtout les matières premières industrielles) et de la dépréciation du taux de change effectif du franc belge, les prix à l'importation ont poursuivi le redressement qu'ils avaient entamé au second semestre de l'année dernière. En moyenne annuelle, les prix à l'importation devraient s'accroître de près de 6% en 2000, tandis que le relèvement des prix à l'exportation serait limité à près de 5%. La détérioration des termes de l'échange (-0,9%) devrait donc une nouvelle fois compenser la contribution positive des exportations nettes en volume et conduire à une stabilisation de l'excédent de la balance des opérations courantes à un peu plus de 4% du PIB (4,1% en 2000 contre 4,2% en 1999). Par contre, l'année prochaine, suite à la diminution des prix de l'énergie et à la légère appréciation du taux de change effectif du franc belge, l'économie belge bénéficierait de termes de l'échange positifs (+0,2%) et l'excédent courant progresserait jusqu'à 5% du PIB.

## 2. Les évolutions des prix et des salaires

### Evolution des prix intérieurs

Durant les mois de mai et juin, l'inflation, mesurée sur base de la croissance annuelle de l'indice général des prix à la consommation, a dépassé le niveau attendu des 2% pour culminer à 2,75% en juin.

**FIGURE 11** Evolution mensuelle et prévisions de l'inflation  
Taux de croissance à un an d'intervalle



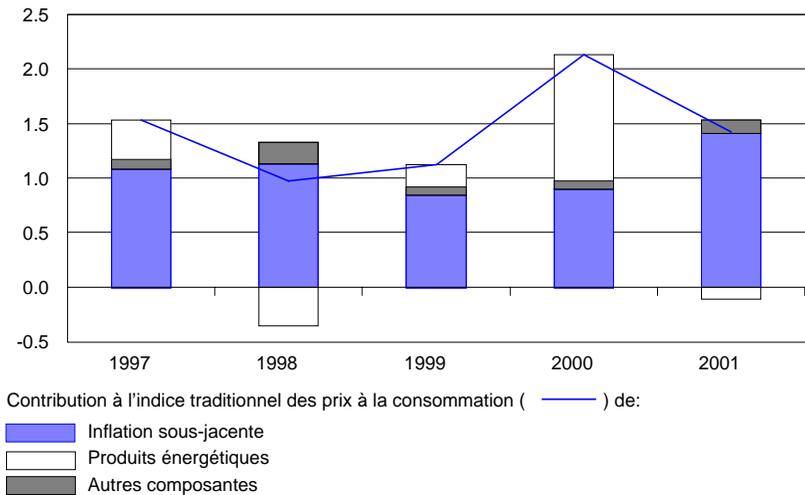
Source: MAE, prévisions Bureau fédéral du Plan

Le principal facteur expliquant cette hausse de l'inflation est l'évolution des prix des produits énergétiques. Au début du printemps, l'OPEP a décidé d'augmenter la production journalière de pétrole brut de 1,45 million de barils, ce qui a entraîné une forte baisse des prix du pétrole. Le prix du baril de Brent est ainsi passé de 30 USD au début mars à 22 USD à la mi-avril. Toutefois, cette baisse des prix s'est avérée éphémère. En effet, l'OPEP a relevé, à la mi-mai, la fourchette des prix directeurs du pétrole brut de 20-25 USD à 22-28 USD. A la fin du mois de juin, le baril de Brent a même de nouveau dépassé les 30 USD. La deuxième augmentation de production (de l'ordre 0,7 million de barils par jour) décidée le 21 juin par l'OPEP n'a pas provoqué de baisse des prix. De manière générale, cette augmentation de l'offre a été jugée insuffisante pour satisfaire la forte demande en pro-

duits pétroliers, qui est stimulée à la fois par la ferme expansion de l'économie mondiale et par la volonté d'un certain nombre de pays grands consommateurs (dont les USA) de reconstituer leurs réserves de pétrole.

L'on peut supposer, sur la base des cotations à terme en vigueur (à la mi-juin) sur les marchés pétroliers, que le prix du baril de pétrole se maintiendra encore quelque temps aux alentours des 30 USD pour ensuite baisser progressivement (jusqu'à 26 USD à la fin 2000) sous l'influence des nouvelles hausses de production attendues. Le prix moyen du baril de Brent devrait donc s'établir, en 2000, à quelque 27 USD, ce qui représente une progression de plus de 50% par rapport au niveau moyen de 1999. Compte tenu de l'appréciation du dollar par rapport à l'euro, le prix du pétrole brut en francs belges devrait même avoir augmenté de près de 70% cette année par rapport à l'année dernière. En 2001, une nouvelle légère baisse devrait ramener le prix moyen du baril à 25 USD, soit une baisse d'environ 8% par rapport à 2000 (de 10% si le prix est exprimé en francs belges).

**FIGURE 12** Décomposition de l'inflation



Source: MAE, calculs du Bureau fédéral du Plan

En ligne avec l'évolution susmentionnée, qui est en partie prévue et en partie observée, on peut estimer que la contribution (calculée mécaniquement) des produits énergétiques (tant combustibles de chauffage que carburants de transport) à l'inflation

(mesurée sur base des prix à la consommation) sera de près de 1,2 point de pour cent en 2000 et devrait être légèrement négative (- 0,1 point de pour cent) en 2001.

Outre qu'elle exerce cet effet direct, cette augmentation des prix de l'énergie se répercute évidemment aussi - mais avec un certain retard - sur le prix des autres produits et services et donc sur l'inflation sous-jacente<sup>1</sup>. Celle-ci était respectivement de 0,9% et de 1,1% au cours des deux premiers trimestres de cette année et devrait progresser au cours du second semestre pour atteindre 1,25% à la fin de cette année. Pour l'an 2000, on prévoit, en moyenne annuelle, que l'inflation sous-jacente sera de 1,7%. Elle devrait donc réagir avec retard à l'augmentation des prix à l'importation qui, quant à elle, s'explique par la dépréciation des cours de change de l'euro, l'augmentation des prix du pétrole et de quelques autres matières premières non énergétiques.

L'augmentation de l'inflation sous-jacente au cours du second semestre de cette année et l'année prochaine devrait, en fin de compte, être restreinte puisque les coûts domestiques et, en particulier les coûts salariaux par unité produite, ne contribueraient que de manière limitée à l'inflation intérieure. Au cours de ces deux années, les coûts salariaux par unité produite seront comprimés en raison de l'application de la norme salariale, des réductions des cotisations patronales et de la croissance relativement forte de la productivité du travail.

Etant donné que la majorité des produits énergétiques<sup>2</sup> sont exclus du calcul de l'indice santé, la croissance de cet indice est, cette année tout comme l'année dernière, inférieure à l'inflation mesurée sur la base de l'indice général des prix à la consommation. Ainsi, la croissance moyenne annuelle de l'indice santé devrait s'établir, en 2000, à 1,5% alors que les prix à la consommation devraient globalement augmenter de l'ordre de 2,1%. Les salaires et les transferts sociaux ayant été adaptés à cette augmentation de l'indice santé, les ménages subissent une perte du pouvoir d'achat. La différence cumulée entre la progression de l'indice santé et l'indice traditionnel des prix à la consommation sur les années 1999-2000 est de l'ordre de 0,8 point de pour cent.

- 
1. L'inflation sous-jacente exclut les modifications de la TVA, d'accises et des autres taxes indirectes, ainsi que l'évolution des prix des produits énergétiques, du tabac, des alcools, des légumes et fruits frais.
  2. Les carburants pour le transport sont exclus. Ne sont par contre pas exclus les produits énergétiques pour le chauffage et l'éclairage (gasoil, gaz naturel, combustibles solides et électricité).

En 2001, l'inflation sous-jacente devrait être supérieure au niveau mesuré cette année. Par contre, la contribution directe des produits énergétiques à l'inflation intérieure devrait être légèrement négative. Compte tenu de ces deux mouvements inverses, l'indice général des prix à la consommation et l'indice santé devraient progresser, l'année prochaine, respectivement de 1,4% et de 1,5%.

*Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales*

L'indice pivot pour l'indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales (105,20 actuellement) a été dépassé en avril 1999. Conformément à l'évolution mensuelle prévue de l'indice santé, il devrait de nouveau l'être en juillet 2000. Les salaires dans la fonction publique et les allocations sociales devraient, dès lors, être augmentés de 2% en septembre 2000. Pour l'heure, aucune indexation n'est prévue pour 2001.

*Evolution salariale*

Au cours de la période 1999-2000, l'évolution des salaires a été basée sur la marge salariale maximale qui, à la fin 1998, avait été fixée par les partenaires sociaux à 5,9% en termes nominaux (soit 3,4% avant indexation en tenant compte de l'augmentation prévue de l'indice santé au moment des négociations salariales collectives). Tout comme dans le cadre du précédent budget économique, on suppose que cette marge sera totalement exploitée au niveau de l'augmentation salariale horaire brute avant indexation pour l'emploi *traditionnel* dans le secteur privé, puisque l'on estime qu'un certain nombre de programmes spéciaux dans le secteur privé connaîtront une évolution salariale spécifique.

Les informations actuellement disponibles font apparaître que cette augmentation de 3,4 pour-cent des salaires bruts sur la période 1999-2000 se répartirait de manière inégale sur ces deux années. En effet, une série de négociations salariales n'ont été clôturées que dans le courant du premier semestre de l'année 1999 et il s'avère, en outre, que, dans un certain nombre de secteurs, la majorité des augmentations salariales octroyées aux employés ont été concentrées sur l'année 2000. S'agissant de l'emploi traditionnel dans les entreprises, les salaires horaires bruts devraient progresser, cette année, de 2,1% avant indexation après avoir crû de 1,3% l'année dernière. L'écart entre les deux années est encore plus marqué lorsqu'il s'agit des salaires horaires bruts après indexation. L'indexation moyenne des salariés dans le secteur privé devrait en effet s'établir à 1,4% en 2000 contre 1% en 1999.

Malgré cette croissance plus ferme des salaires horaires bruts nominaux cette année, le coût salarial horaire devrait progresser plus au moins au même rythme (2,2%) que l'année dernière (2,1%) en raison des nouvelles et sensibles réductions des cotisations patronales entrées en vigueur en avril 2000. Ces réductions supplémentaires des charges sociales devraient comprimer le coût salarial horaire moyen de 1,2 point de pour cent en 2000.

Dans cette projection, on part également du principe que la norme salariale macroéconomique, fixée par la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité, restera d'application l'année prochaine. Dans le cadre de cette norme, il est prévu que l'évolution salariale en Belgique doit s'aligner sur l'évolution moyenne enregistrée dans nos trois pays voisins.

En 2001, les salaires horaires bruts nominaux devraient connaître une évolution comparable à celle de cette année. Néanmoins, le coût salarial horaire devrait croître plus rapidement en 2001 (2,8%) qu'en 2000 (2,2%) en raison de la moindre augmentation des réductions des cotisations patronales.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'impact annuel total des mesures en vue de réduire les cotisations patronales de sécurité sociale depuis 1995. Dans le secteur des entreprises, le montant global des réductions de cotisations devrait progresser (en chiffres arrondis) de 47,5 milliards en 2000 et de 21 milliards en 2001, ce qui porterait le montant global des réductions de cotisations à près de 140 milliards de BEF. Ce montant englobe les nouvelles réductions de cotisations inscrites au budget 2000: augmentation du forfait du Maribel social, nouveau renforcement de la mesure structurelle, réductions dans le cadre de la lutte contre les pièges à l'emploi et du Plan de convention de premier emploi aux jeunes. Le taux moyen de cotisations patronales dans le secteur privé (en pourcentage de la masse salariale brute), après s'être stabilisé en 1999, devrait ainsi baisser de plus de 1,5 point de pour cent en 2000 et de 0,6 point de pour cent en 2001.

**TABLEAU 1 Réductions des cotisations patronales**  
(en milliards de BEF)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000 <sup>a</sup>	2001 <sup>a</sup>
Entreprises, dont:	42.3	53.6	49.3	65.6	69.4	117.0	137.8
Maribel social	0.0	0.0	0.6	4.1	8.0	11.3	14.3
Maribel + bas salaires	27.8	31.2	36.8	41.4	50.4	90.4	105.8
Autres	14.4	22.5	11.9	20.1	10.9	15.3	17.7
P.m.: secteur public	5.5	5.0	5.6	5.7	7.2	6.8	7.0
Total	47.7	58.6	54.9	71.3	76.6	123.8	144.8

a. Pour 2000 et 2001: montants estimés ex ante

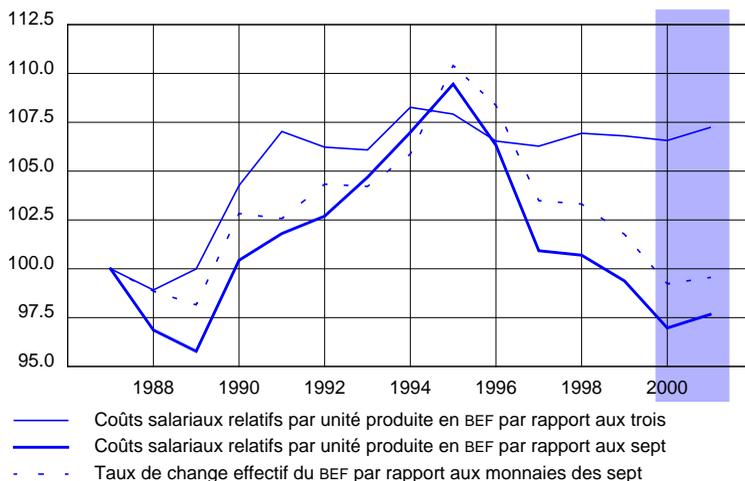
Outre les réductions de cotisations patronales, il a également été tenu compte des réductions de cotisations personnelles en application depuis 2000. Lors de l'élaboration du budget 2000, l'enveloppe globale consacrée à la hausse des salaires les plus faibles a été majorée et devrait atteindre près de 8 milliards de BEF en 2001.

*Evolution relative du coût salarial*

En Belgique, le coût salarial par unité produite (pour l'ensemble de l'économie) devrait progresser de 0,3% en 2000. L'évolution du coût salarial et de la productivité serait pratiquement la même qu'en France. Ce coût salarial devrait croître de manière beaucoup plus sensible aux Pays-Bas et devrait par contre diminuer en Allemagne suite à une hausse plus intense de la productivité. En Belgique, le coût salarial par unité produite devrait, en fin de compte, augmenter un peu moins rapidement cette année que dans nos trois pays voisins, ce qui devrait générer un faible gain de compétitivité de l'ordre de 0,2 point de pour cent.

**FIGURE 13** Evolution des coûts salariaux en Belgique par rapport aux principaux partenaires commerciaux

Indices 1987=100



Source: Commission Européenne, ICN, BFP (avant 1995: calculs propres)

En Belgique, les coûts salariaux devraient augmenter plus rapidement en 2001 par rapport à 2000 (cf. supra). En outre, la productivité du travail, qui connaîtrait une forte progression cette année sous l'influence de la reprise générale de l'activité économique, devrait renouer l'année prochaine avec un taux de croissance "plus normal". Ces deux évolutions conjuguées expliquent pourquoi, en Belgique, le coût salarial par unité produite augmenterait, en 2001, plus rapidement, d'environ 1 point de pour cent, par rapport à 2000. En Allemagne et en France, le coût salarial par unité produite devrait connaître, en 2001, une croissance plus marquée que cette année-ci. Cependant, cette progression devrait être plus ténue qu'en Belgique. Par ailleurs, les Pays-Bas devraient connaître une croissance plus faible du coût salarial par unité produite l'année prochaine que cette année. En conséquence, le coût salarial belge par unité produite devrait, en 2001, évoluer un peu plus rapidement que dans les trois pays voisins (soit 0,6 point de pour-cent).

Si par rapport à 1987, il subsiste toujours un handicap de plus de 7%, depuis 1997, l'évolution du coût salarial par unité produite

en Belgique aura été comparable à celle observée chez nos trois pays voisins.

Lorsqu'on établit une comparaison avec nos sept principaux partenaires commerciaux (les trois pays voisins plus l'Italie, le Royaume Uni, les Etats-Unis et le Japon), le résultat est tout autre. Entre 1987 et 2000, le coût salarial relatif s'est amélioré de 3% en Belgique. Cette amélioration s'explique, pour deux tiers, par l'évolution des coûts salariaux relatifs exprimés en monnaie nationale et pour un tiers par la perte d'environ 1 point de pour cent du taux de change effectif du franc belge par rapport aux sept monnaies concernées entre 1987 et 2000. Sur une période plus courte, l'amélioration sensible de compétitivité de la Belgique par rapport à ses sept principaux partenaires commerciaux se fonde principalement sur la dépréciation effective du taux de change du franc belge. Depuis 1995, le franc belge s'est déprécié de plus de 10% par rapport à la moyenne des sept monnaies.

L'année prochaine, la compétitivité de la Belgique devrait quelque peu se détériorer par rapport à celle de ses sept partenaires commerciaux en raison de l'évolution du coût salarial exprimé en monnaie nationale et de la faible appréciation du franc belge.

### 3. Le marché du travail

---

Les dernières informations disponibles permettent de supposer que - malgré le ralentissement passager de la croissance - l'emploi total (Emploi intérieur et travailleurs frontaliers) aurait crû, en 1999, d'un peu moins de 53.000 unités (évolution de juin à juin) et l'emploi dans le secteur privé de 43.500 unités. Le chômage "au sens strict" (concept Mfet; chiffres de juin) a reculé de 30.200 unités en 1999 de sorte que la population active "au sens strict" aurait augmenté de 22.500 unités. Cette progression s'explique, dans sa totalité, par l'évolution à la hausse des taux d'activité par classe d'âge. A partir de 1999, les glissements démographiques ne contribuent plus positivement, dans leur ensemble, à l'évolution de la population active. Certes, la population en âge de travailler poursuit sa progression mais ce mouvement est contrebalancé par l'importance croissante prise au sein de cette population par les classes d'âge plus âgées caractérisées par des taux d'activité plus faibles.

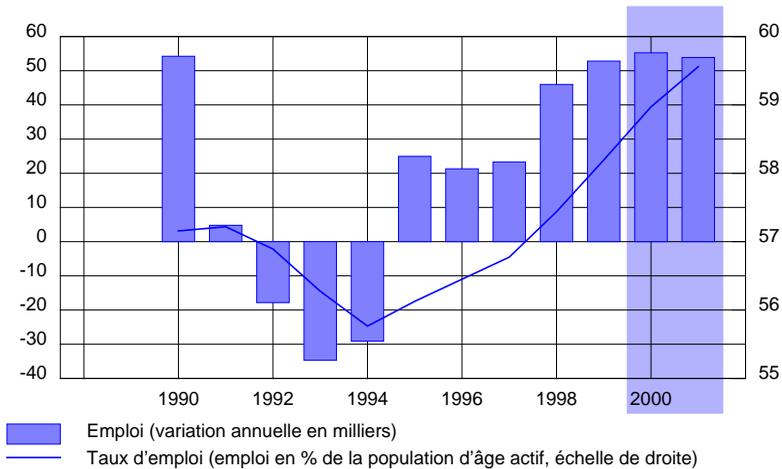
En 2000 et 2001, la population active officielle devrait continuer à grossir, respectivement de 19.500 et 22.500 unités. Cette croissance est, de nouveau, principalement stimulée par une nouvelle progression des taux d'activité par classe d'âge et devrait dorénavant également être renforcée par les régularisations annoncées. Un peu plus du quart de l'augmentation globale de la population active serait attribuable au relèvement de l'âge de la pension des femmes. Il est à remarquer que la "population active potentielle" (population active mfet plus prépensionnés à temps plein et "chômeurs âgés") devrait même croître plus rapidement (respectivement de 24.500 et 29.000 unités) mais que le nombre de sorties anticipées du marché du travail devrait, quant à lui, continuer à augmenter, notamment sous la pression de l'évolution démographique et de la réforme des pensions.

En 2000 et 2001, la population occupée devrait continuer à croître sensiblement. L'évolution de juin à juin serait respectivement de 55.000 et 54.000 unités de sorte que le taux d'emploi passerait de 57,4% en 1998 (dernière observation officielle) à 59,0% en 2000 pour atteindre 59,6% en 2001 (graphique 1). L'emploi dans la fonction publique continuerait à croître (selon les estimations, de 4.500 unités en 2000 et, en arrondissant, de 1.000 unités en 2001) mais de manière beaucoup moins accentuée qu'en 1999 puisque l'impulsion positive donnée par la croissance de l'emploi dans les programmes de transition professionnelle disparaît progressivement. De même, l'augmenta-

tion du nombre de personnes susceptibles d'être embauchées dans le cadre de deux programmes d'activation dans le secteur privé ("programmes ALE" et "emplois de réinsertion") devrait fortement s'atténuer en comparaison avec 1999 (croissance de respectivement 3.000 et 500 unités contre 7.500 unités en 1999). Ainsi, en 2001, l'augmentation totale de l'emploi dans le secteur privé (52.000 unités) devrait se concrétiser sans apport notable de ces deux programmes d'activation.

**FIGURE 14**                      **Emploi et taux d'emploi**

*Chiffres au 30 juin*



Source: MfET, Bureau fédéral du Plan

En 2000, la hausse de la productivité horaire est freinée par les nouvelles réductions des cotisations patronales sur l'évolution du coût salarial mais devrait, néanmoins, atteindre 2,8% dans le secteur privé: le ralentissement temporaire de la croissance en 1999, conjugué à la forte reprise en 2000, entraîne une accélération conjoncturelle marquée de la hausse de productivité. En 2001, la hausse de productivité horaire devrait retomber à 2,3%.

La forte reprise, observée en 2000, devrait également engendrer une progression de la durée de travail effective par travailleur à temps plein. Cette hausse devrait plus que compenser la pénétration accrue du travail à temps partiel (stimulée par la nouvelle augmentation du nombre d'interruptions de carrière à temps partiel) de sorte que la durée de travail moyenne effective devrait croître de 0,15% chez les salariés du secteur privé. En

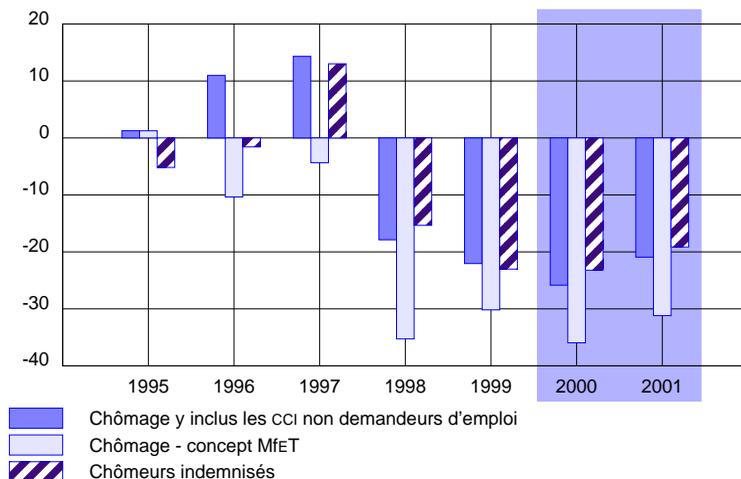
2001, la durée de travail effective par travailleur à temps plein devrait encore pouvoir poursuivre sa progression mais pas de manière suffisante pour gommer l'effet inhibiteur du taux croissant de travail à temps partiel sur la durée moyenne de travail.

Cela signifie que le volume total de travail presté par les salariés du secteur privé devrait, en 2000, augmenter plus rapidement (+ 2,3%) que le nombre de salariés (2,1%) alors qu'en 2001 le volume de travail devrait augmenter un peu moins rapidement (+ 1,8%) que le nombre de salariés (+ 2,0%). Le nombre d'indépendants devrait rester raisonnablement stable de sorte que l'emploi total dans le secteur privé devrait croître de 1,7% en 2000 et de 1,6% en 2001.

FIGURE 15

**Evolution du nombre de chômeurs**

Variation annuelle en milliers, chiffres au 30 juin



Source: ONEM, Bureau fédéral du Plan

Le chômage "au sens strict" (concept MfET; chiffres de juin) a reculé, en 2000, de 36.000 unités et devrait de nouveau perdre 31.000 unités en 2001. Ce recul est plus prononcé que pour le chômage "au sens large" (en ce compris les chômeurs indemnisés non-demandeurs d'emploi) qui, compte tenu de la nouvelle augmentation attendue du nombre de "chômeurs âgés", ne régresse respectivement que de 26.000 et 21.000 unités. Le nombre de chômeurs indemnisés diminue également moins rapidement - respectivement de 23.000 et 19.000 unités - que le nombre de demandeurs d'emploi.

---



# nnexe

---

Tableau A.	Environnement international
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses à prix constants
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur privé: évolution et déterminants
Tableau B.5.	Indicateurs macroéconomiques
Tableau B.6.	Situation sur le marché de l'emploi
Tableau B.6.bis	Situation sur le marché de l'emploi - détail
Tableau B.7.	Compte des ménages
Tableau B.7.bis	Compte des ISBL au service des ménages
Tableau B.8.	Revenu disponible réel des particuliers (1)
Tableau B.9.	Compte des entreprises
Tableau B.10.	Opérations avec le reste du Monde

---

## Tableau A. Environnement international

*Taux de croissance, sauf indications contraires*

	98	99	00	01
<b>Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique</b>	6.6	5.7	7.7	6.9
<b>Demandes finales des partenaires en volume</b>	4.0	3.2	4.4	3.9
<b>Taux de change nominal effectif du BEF (1) (2)</b>	0.7	-1.7	-2.7	0.3
<b>Taux de change de l'euro en dollar</b>	-.	106.7	96.4	97.9
(nombre de dollars pour 100 euros) (2)				
<b>Prix mondiaux</b>				
Biens hors énergie (en BEF) (3)	-1.4	-0.1	3.6	1.2
Énergie (Brent: USD par baril) (2)	12.8	17.8	27.1	24.9
<b>Évolution du coût salarial dans l'ensemble de l'économie (en BEF)</b>				
<i>7 partenaires commerciaux (4)</i>				
Coûts salariaux par tête	2.8	3.6	5.0	2.5
Coûts salariaux par unité produite	1.3	2.4	2.8	0.6
<i>3 partenaires commerciaux (5)</i>				
Coûts salariaux par tête	2.2	2.3	2.6	2.6
Coûts salariaux par unité produite	0.5	1.2	0.5	0.7
<b>Taux d'intérêt allemands (niveau)</b>				
Court terme (3 mois) (2)	3.5	3.0	4.4	5.2
Long terme (10 ans) (2)	4.6	4.5	5.5	5.6
<b>Taux d'intérêt zone euro (niveau)</b>				
Court terme (EURIBOR à 3 mois) (2)	-.	3.0	4.4	5.2
Long terme (10 ans) (6) (2)	-.	4.6	5.6	5.7

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation) du BEF.

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Allemagne, France, Pays-Bas, Royaume Unie, Italie, États Unis, Japon

(5) Allemagne, France, Pays-Bas

(6) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

---

**Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants***En mld BEF*

	98	99	00	01
Dépenses de consommation finale des particuliers	4889.8	5041.6	5292.2	5498.0
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	1916.7	2002.3	2070.3	2159.3
a. Achats de biens et services	145.1	158.2	166.2	173.0
b. Salaires, traitements et pensions	1066.4	1104.0	1137.8	1182.5
c. Prestations sociales en nature	553.9	587.0	610.1	645.3
Formation brute de capital fixe	1893.0	1981.4	2114.5	2200.8
a. Investissements des entreprises (1)	1281.2	1344.6	1441.1	1520.1
b. Investissements des pouvoirs publics	145.1	164.8	178.3	164.3
c. Investissements en logements	466.7	472.1	495.1	516.4
Variation de stocks	23.9	4.8	39.0	36.3
Emplois finals nationaux	8723.3	9030.0	9515.9	9894.4
Exportations de biens et services	6868.0	7155.7	8105.1	8819.3
Importations de biens et services	6502.5	6780.1	7711.8	8306.4
<b>Produit Intérieur Brut</b>	9088.8	9405.6	9909.2	10407.3
<b>Revenu National Brut</b>	9175.1	9504.8	10009.4	10509.3

(1) Y compris indépendants et ISBL

---

**Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses à prix constants***Taux de croissance*

	98	99	00	01
Dépenses de consommation finale des particuliers	3.8	2.0	2.8	2.5
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	1.4	2.4	0.8	1.4
a. Achats de biens et services	6.1	7.8	2.9	2.7
b. Salaires, traitements et pensions	1.7	2.0	0.9	1.1
c. Prestations sociales en nature	0.0	2.5	0.1	2.2
Formation brute de capital fixe	3.7	5.6	4.7	2.9
a. Investissements des entreprises (1)	4.5	6.6	5.1	4.4
b. Investissements des pouvoirs publics	1.0	13.5	5.8	-9.1
c. Investissements en logements	2.3	0.1	3.1	2.9
Variation de stocks (2)	0.8	-1.0	0.3	0.0
Emplois finals nationaux	4.1	1.8	3.2	2.3
Exportations de biens et services	4.2	5.0	8.1	6.3
Importations de biens et services	6.3	4.1	7.5	5.5
Exportations nettes (2)	-1.2	0.8	0.8	0.9
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>2.7</b>	<b>2.5</b>	<b>3.8</b>	<b>3.1</b>

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

---

**Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses***Taux de croissance*

	98	99	00	01
Dépenses de consommation finale des particuliers	0.8	1.1	2.1	1.4
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	2.1	2.0	2.6	2.8
a. Achats de biens et services	1.0	1.2	2.1	1.4
b. Salaires, traitements et pensions	1.5	1.5	2.1	2.8
c. Prestations sociales en nature	4.1	3.4	3.8	3.5
Formation brute de capital fixe	0.5	-0.9	1.9	1.2
a. Investissements des entreprises (1)	0.5	-1.6	1.9	1.1
b. Investissements des pouvoirs publics	0.0	0.0	2.3	1.4
c. Investissements en logements	0.6	1.0	1.8	1.3
Emplois finals nationaux	0.7	1.7	2.1	1.6
Exportations de biens et services	-0.3	-0.7	4.8	2.3
Importations de biens et services	-1.6	0.2	5.8	2.1
Termes de l'échange	1.3	-0.9	-0.9	0.2
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>1.6</b>	<b>0.9</b>	<b>1.5</b>	<b>1.9</b>

(1) Y compris indépendants et ISBL

**Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur privé: évolution et déterminants***Moyennes annuelles*

	98	99	00	01
Coût salarial par heure effective	2.0	2.1	2.2	2.8
Coût salarial par personne	1.9	1.7	2.3	2.6
Salaire brut par heure effective	2.3	2.2	3.4	3.3
Salaire brut par personne	2.3	1.7	3.6	3.1
Indexation	1.3	1.0	1.4	1.5
Salaire brut par heure effective hors indexation	1.0	1.2	2.0	1.8
Salaire brut par personne hors indexation	0.9	0.8	2.2	1.6
Emploi (nombre d'heures)	2.0	1.5	2.3	1.8
Emploi (nombre de personnes)	2.0	1.9	2.1	2.0
<b>Masse salariale y compris cotisations patronales (1)</b>	4.0	3.6	4.5	4.6
<b>Masse salariale hors cotisations patronales</b>	4.3	3.7	5.7	5.2
<i>Autres indicateurs</i>				
Inflation : indice traditionnel	1.0	1.1	2.1	1.4
Inflation : indice santé	1.3	0.9	1.5	1.5
Indexation rémunérations secteur public	1.7	1.0	1.5	1.5
Indexation des prestations sociales	1.5	1.2	1.5	1.3
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (1)	35.2	35.1	33.5	32.9
Cotisations patronales (sensu stricto) (2)	26.4	26.5	25.0	24.4
Cotisations des salariés (3)	11.3	11.3	11.1	11.1

(1) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(2) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(3) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

**Tableau B.5. Indicateurs macroéconomiques**

	98	99	00	01
<b>Taux d'intérêt du marché</b>				
Taux court (tarif interbancaire, 3 mois)	3.6	2.9	4.4	5.2
Taux long (OLO, 10 ans)	4.8	4.8	5.8	5.8
<b>Secteur des entreprises (taux de croissance) (1)</b>				
Valeur ajoutée à prix constants	3.0	2.1	4.4	3.6
Emploi (nombre d'heures)	1.0	0.8	1.6	1.3
Productivité horaire	2.0	1.3	2.8	2.3
<b>Economie globale (entreprises + Etat) (1)</b>				
Coût du travail par travailleur en Belgique	2.1	1.8	2.3	2.8
Coût du travail par unité produite en Belgique	1.1	1.0	0.3	1.3
<i>Coûts relatifs du travail par rapport aux 7 pays (2)</i>				
par travailleur	-0.7	-1.7	-2.5	0.3
par unité produite	-0.2	-1.3	-2.4	0.7
<i>Coûts relatifs du travail par rapport aux 3 pays (2)</i>				
par travailleur	-0.1	-0.5	-0.3	0.2
par unité produite	0.6	-0.1	-0.2	0.6
<b>Contribution à la variation du déflateur de la demande finale</b>				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	0.9	0.5	0.9	1.0
(a1) Coûts salariaux par unité produite	0.3	0.3	0.1	0.4
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	0.1	0.2	0.1	0.0
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (3)	0.5	0.0	0.7	0.7
(b) Coût des importations	-0.6	0.1	2.5	1.0
(c) Déflateur de la demande finale	0.3	0.6	3.3	2.0
<i>Pro memori:</i>				
Taux d'utilisation des capacités	81.8	81.9	84.7	85.4
Variation du taux d'utilisation des capacités	-0.1	0.0	2.9	0.7
Ecart du PIB par rapport à sa tendance (en % du PIB tendanciel)	-0.6	-0.7	0.3	0.7

(1) Salariés et indépendants

(2) Un chiffre positif (néгатif) indique une augmentation plus forte (moins forte) en Belgique

(3) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

**Tableau B.6. Situation sur le marché de l'emploi**

En milliers au 30 juin

	98	99	00	01
<b>I. Population totale (II+III)</b>	10203.0	10222.9	10243.3	10284.4
I.bis Population d'âge actif	6708.7	6712.2	6717.4	6741.6
<b>II. Population inactive (concept MFET)</b>	5844.4	5841.7	5842.8	5861.1
<i>dont: avec allocation ONEm</i>	293.2	299.5	307.8	316.8
<b>III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)</b>	4358.6	4381.3	4400.5	4423.2
<b>IV. Emploi intérieur</b>	3799.3	3851.1	3905.3	3958.2
(a) Salariés (1)	2420.1	2466.5	2512.8	2562.0
(b) Indépendants	692.5	689.5	692.9	695.4
(c) Emploi public (2)	686.6	695.1	699.6	700.8
<i>dont: effectifs enregistrés par l'ONEm</i>	192.4	220.9	233.7	248.0
- avec allocation ONEm	106.9	128.7	144.7	152.9
- sans allocation ONEm	85.5	92.2	89.1	95.1
<b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>	54.1	55.1	56.1	57.1
<b>VI. Chômage (concept MFET)</b>	505.3	475.1	439.1	408.0
(a) Chômeurs complets indemnisés	425.1	394.7	361.8	332.9
(b) Autres chômeurs inscrits obligatoirement	60.0	57.8	51.2	48.1
(c) Demandeurs libres inoccupés	20.2	22.7	26.2	27.0
Taux de chômage (VI)/(III)	11.6	10.8	10.0	9.2
Taux d'activité (III)/(I.bis)	65.0	65.3	65.5	65.6
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	57.4	58.2	59.0	59.6
<i>Pro memori</i>				
(d) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	131.2	139.3	149.4	159.7
<b>II.bis Population inactive à l'excl. de (d)</b>	5713.3	5702.4	5693.4	5701.5
<b>III.bis Population active y inclus (d)</b>	4489.8	4520.5	4550.0	4582.9
<b>VI.bis Chômage y inclus (d)</b>	636.4	614.4	588.6	567.6
Taux de chômage (VI.bis/III.bis)	14.2	13.6	12.9	12.4
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat) (3)	9.5	9.0	8.5	8.1
Taux d'activité (III.bis/I.bis)	66.9	67.3	67.7	68.0

(1) Y compris ALE, PRI, PEP (cf. tableau B.6.bis)

(2) Y compris PTP (cf. tableau B.6.bis)

(3) En moyenne annuelle

**Tableau B.6.bis Situation sur le marché de l'emploi - détail**
*En milliers au 30 juin*

	98	99	00	01
<b>I. Population totale (II+III)</b>	10203.0	10222.9	10243.3	10284.4
I.bis Population d'âge actif	6708.7	6712.2	6717.4	6741.6
<b>II. Population inactive (concept MFET)</b>	5844.4	5841.7	5842.8	5861.1
<i>dont: avec allocation ONEm = enregistré par l'ONEm:</i>	293.2	299.5	307.8	316.8
- chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	131.2	139.3	149.4	159.7
- dispenses pour raisons sociales et familiales (1)	8.5	8.9	9.5	9.8
- dispenses pour reprise d'études (1)	7.4	7.9	7.3	7.3
- interruptions complètes de carrière (1)	21.8	25.0	28.0	30.4
- prépensions conventionnelles à temps plein (1)	124.4	118.4	113.7	109.6
<b>III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)</b>	4358.6	4381.3	4400.5	4423.2
<b>IV. Emploi intérieur</b>	3799.3	3851.1	3905.3	3958.2
<i>dont: effectifs enregistrés par l'ONEm (2):</i>	192.4	220.9	233.7	248.0
- avec allocation ONEm:	106.9	128.7	144.7	152.9
* temps partiel avec AGR (3) + invol. avec allocations (1)	33.8	33.9	34.5	34.6
* activation (ALE, PRI, PTP, PEP) (1)(4)	14.9	26.7	30.2	31.6
* interruptions partielles de carrière (1)	46.3	56.1	68.0	74.4
* prépensions à temps partiel (1)	0.5	0.9	1.0	1.2
* chômeurs complets en atelier protégé (1)	0.9	0.7	0.7	0.7
* chômeurs complets en formation professionnelle (1)	10.5	10.4	10.3	10.4
- sans allocation ONEm:	85.5	92.2	89.1	95.1
* temps partiel sans AGR (3)	40.2	43.0	35.1	38.7
* jeunes à temps partiel pendant stage	3.5	3.7	3.9	3.9
* demandeurs d'emploi libres occupés et autres	41.8	45.5	50.1	52.4
<b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>	54.1	55.1	56.1	57.1
<b>VI. Chômage (concept MFET)</b>	505.3	475.1	439.1	408.0
(a) chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi	425.1	394.7	361.8	332.9
(b) autres inscrits obligatoirement	60.0	57.8	51.2	48.1
- jeunes en stage d'attente	21.9	23.6	21.2	19.7
- autres, dont:	38.1	34.2	30.0	28.5
* temps partiels volontaires indemnisés (1)	26.7	26.1	25.6	25.1
* bénéficiaires d'allocations de transition (1)	0.5	0.5	0.5	0.5
(c) demandeurs d'emploi libres inoccupés	20.2	22.7	26.2	27.0

(1) Définitions Infostat (concept paiements)

(2) Non compris le chômage temporaire

(3) AGR : allocation de garantie de revenu

(4) Emploi via une Agence Locale pour l'Emploi (ALE) - pour autant qu'un nombre suffisant d'heures soit presté -, via le Programme de Réinsertion (PRI), les Programmes de Transition Professionnelle (PTP) ou sur base d'un contrat de Première Expérience Professionnelle (PEP)

**Tableau B.7. Compte des ménages**
*En mld BEF*

	98	99	00	01
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Ressources</b>	8568.7	8813.0	9183.6	9587.9
1. <i>Excédent net d'exploitation</i>	655.1	674.9	713.6	760.7
2. <i>Revenu mixte</i>	523.9	537.3	561.9	591.3
3. <i>Rémunération des salariés</i>	4742.1	4914.0	5117.5	5345.9
Salaires et traitements bruts	3500.5	3628.6	3811.1	3993.8
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	975.7	1011.3	1021.2	1055.9
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	265.9	274.1	285.1	296.2
4. <i>Revenus nets de la propriété</i>	876.6	870.2	922.3	968.9
Intérêts reçus	711.5	694.4	751.9	812.5
Intérêts payés (-)	248.8	238.2	266.6	303.1
Revenu distribué des sociétés	268.8	266.4	284.5	301.1
Autres	145.0	147.6	152.5	158.5
5. <i>Prestations sociales</i>	1723.5	1768.9	1819.3	1872.7
6. <i>Autres transferts courants nets</i>	-15.3	-14.5	-13.0	-12.7
7. <i>Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension</i>	62.8	62.3	62.0	61.0
<b>b. Emplois</b>	7887.8	8128.5	8488.2	8828.1
1. <i>Impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	1270.0	1297.7	1368.0	1430.7
2. <i>Cotisations sociales, dont:</i>	1848.1	1913.8	1958.5	2035.2
Cotisations sociales effectives	1582.3	1639.7	1673.4	1739.0
Cotisations sociales imputées	265.9	274.1	285.1	296.2
3. <i>Consommation finale nationale</i>	4769.7	4917.0	5161.7	5362.2
<b>c. Epargne nette</b>	680.9	684.5	695.4	759.8
<b>II. Opérations en capital</b>				
<b>a. Ressources</b>	22.2	37.8	42.0	58.0
<b>b. Emplois</b>	344.7	349.2	363.7	383.5
1. <i>Formation brute de capital fixe</i>	588.9	600.4	632.6	661.5
2. <i>Consommation de capital fixe (-)</i>	283.4	292.9	305.7	317.0
3. <i>Impôts en capital</i>	38.7	40.9	41.8	42.4
4. <i>Acquisitions moins cessions d'objets de valeur</i>	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3
5. <i>Acquisitions moins cessions d'actifs financiers non produits</i>	-9.1	-9.1	-9.1	-9.1
6. <i>Autres transferts en capital à payer</i>	9.9	10.1	4.3	5.9
<b>III. Capacité nette(=) ou besoin net (-) de financement</b>	358.4	373.2	373.6	434.3
en % du PIB	3.9	4.0	3.8	4.2

**Tableau B.7.bis Compte des ISBL au service des ménages**

*En mld BEF*

	98	99	00	01
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Ressources</b>	128.3	133.8	143.4	151.1
1. <i>Excédent net d'exploitation</i>	0.0	0.0	0.0	0.0
2. <i>Cotisations sociales</i>	3.0	3.1	3.2	3.3
3. <i>Revenus nets de la propriété</i>	1.0	0.9	1.0	1.0
Intérêts reçus	1.4	1.4	1.5	1.6
Intérêts payés (-)	0.5	0.5	0.6	0.7
Autres	0.1	0.1	0.1	0.1
4. <i>Autres transferts courants nets</i>	124.2	129.7	139.2	146.8
<b>b. Emplois</b>	124.5	129.3	135.3	140.8
1. <i>Impôts courants sur le revenu</i>	1.4	1.5	1.6	1.7
2. <i>Prestations sociales</i>	3.0	3.1	3.2	3.3
3. <i>Consommation finale nationale</i>	120.1	124.6	130.5	135.8
<b>c. Epargne nette</b>	3.7	4.5	8.0	10.3
<b>II. Opérations en capital</b>				
<b>a. Ressources</b>	5.1	7.1	7.3	8.1
<b>b. Emplois</b>	3.1	3.2	3.4	3.5
1. <i>Formation brute de capital fixe</i>	5.6	5.8	6.1	6.4
2. <i>Consommation de capital fixe (-)</i>	2.5	2.6	2.7	2.9
<b>III. Capacité nette(+) ou besoin net (-)</b>	5.7	8.5	12.0	14.9
<b>de financement</b>				
en % du PIB	0.1	0.1	0.1	0.1

**Tableau B.8. Revenu disponible réel des particuliers (1)**

*Taux de croissance*

	98	99	00	01
<b>Revenu primaire brut</b>	3.0	1.8	2.4	3.3
<i>a. Salaires, dont:</i>	2.9	2.5	2.0	3.0
Entreprises	3.2	2.5	2.4	3.2
Etat	2.3	2.4	1.0	2.5
Travailleurs frontaliers	0.6	3.7	1.6	2.3
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu des indépendants</i>	4.0	1.8	2.9	4.1
Excédent brut d'exploitation des particuliers	3.5	2.0	3.2	4.3
Revenu mixte des indépendants	4.9	1.4	2.5	3.8
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont:</i>	1.5	-1.8	3.8	3.6
Intérêts reçus	-2.8	-3.5	6.1	6.6
Intérêts payés (-)	-4.7	-5.3	9.6	12.2
Revenus distribués des sociétés	7.1	-2.0	4.6	4.4
<b>Distribution secondaire des revenus</b>	3.4	2.1	1.9	4.2
<i>a. Transferts aux particuliers, dont:</i>	1.4	1.7	1.2	1.7
Prestations sociales	1.5	1.5	0.8	1.5
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	1.6	2.4	0.3	2.5
Cotisations sociales effectives	1.5	2.5	0.0	2.5
Cotisations sociales imputées	2.5	1.9	1.9	2.4
<i>c. Impôts courants sur le revenu (-)</i>	3.1	1.0	3.3	3.1
<b>Revenu disponible brut des particuliers</b>	2.9	1.7	2.5	3.1

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

**Tableau B.9. Compte des entreprises***En mld BEF*

	98	99	00	01
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Ressources</b>	962.0	975.6	1041.4	1113.6
1. <i>Excédent net d'exploitation</i>	1227.3	1261.3	1393.1	1510.3
2. <i>Cotisations sociales</i>	310.0	319.8	333.9	348.8
cotisations effectives à charge des employeurs	156.1	160.7	167.7	175.3
cotisations à charge des salariés	79.2	82.6	86.6	90.6
cotisations sociales imputées	74.6	76.6	79.6	82.9
3. <i>Revenus nets de la propriété</i>	-208.7	-231.6	-289.8	-329.0
4. <i>Autres transferts courants nets</i>	5.3	9.2	8.3	8.4
5. <i>Correction pour les services d'intermédiation financière (-)</i>	371.8	383.2	404.0	424.9
<b>b. Emplois</b>	655.5	659.4	720.0	782.2
1. <i>Impôts courants sur le revenu</i>	328.7	317.9	365.2	412.0
2. <i>Prestations sociales</i>	264.0	279.2	292.9	309.2
prestations d'assurances sociales de régimes privés	168.5	176.9	188.0	200.4
prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	95.5	102.3	104.9	108.8
3. <i>Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension</i>	62.8	62.3	62.0	61.0
<b>c. Epargne nette</b>	306.5	316.2	321.4	331.5
<b>II. Opérations en capital</b>				
<b>a. Ressources</b>	119.1	105.6	94.5	102.9
<b>b. Emplois</b>	330.7	350.0	413.9	445.4
1. <i>Formation brute de capital fixe</i>	1153.4	1210.5	1297.4	1368.6
2. <i>Consommation de capital fixe (-)</i>	883.2	904.6	961.0	1014.5
3. <i>Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits</i>	17.7	8.3	9.3	9.5
4. <i>Variation des stocks</i>	23.7	4.4	38.6	35.9
5. <i>Acquisitions moins cessions d'objets de valeur</i>	0.3	0.3	0.3	0.3
6. <i>Autres transferts en capital à payer</i>	18.8	31.2	29.3	45.6
<b>III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement</b>	94.9	71.8	2.0	-11.1
en % du PIB	1.0	0.8	0.0	-0.1

**Tableau B.10. Opérations avec le reste du Monde***En mld BEF*

	98	99	00	01
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Emplois</b>	6698.4	6976.7	7922.1	8530.4
1. Importations de biens et services	6502.5	6780.1	7711.8	8306.4
2. Rémunération des salariés	29.8	31.5	34.7	38.2
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	90.2	87.6	91.8	95.1
4. Revenus nets de la propriété (-)	38.0	43.0	43.9	44.5
5. Autres transferts courants nets	54.0	56.0	59.2	62.3
6. Cotisations sociales	38.8	41.6	44.2	46.9
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	21.1	22.8	24.4	26.0
<b>b. Ressources</b>	7067.4	7364.9	8323.6	9047.6
1. Exportations de biens et services	6868.0	7155.7	8105.1	8819.3
2. Rémunération des salariés	140.9	148.0	155.5	163.5
3. Subventions	27.3	27.3	27.3	27.3
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	2.6	4.8	5.0	5.3
5. Cotisations sociales	9.7	10.3	11.3	12.4
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	18.8	18.8	19.3	19.8
<b>c. Solde des opérations courantes</b>	369.0	388.2	401.4	517.2
<b>II. Opérations en capital</b>	-1.3	-0.9	2.2	-0.3
1. Transferts nets en capital	-0.3	0.1	3.2	0.7
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	1.0	1.0	1.0	1.0
<b>III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale</b>	367.8	387.3	403.7	516.9
en % du PIB	4.0	4.1	4.1	5.0